

La Sun Life annonce ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice 2023

L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») pour la période close le 31 décembre 2023. Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la FSL inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Gestion d'actifs, Canada, États-Unis, Asie et Organisation internationale. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Les montants présentés dans ce document peuvent être arrondis. Le 1^{er} janvier 2023, nous avons adopté la norme IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplace la norme IFRS 4, *Contrats d'assurance*, ainsi que la norme IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (collectivement, « les nouvelles normes »). La nature et l'incidence des principaux changements apportés à nos méthodes comptables critiques et l'incidence estimée de l'adoption des nouvelles normes sont résumées à la rubrique N, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle », de notre rapport de gestion pour la période close le 31 décembre 2023 (le « rapport de gestion annuel de 2023 »).

TORONTO (ONTARIO) – (le 7 février 2024) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023.

- Le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 983 M\$, en hausse de 91 M\$, ou 10 %, comparativement au quatrième trimestre de 2022²⁾ (exercice – 3 728 M\$, en hausse de 359 M\$, ou 11 %, comparativement à l'exercice 2022²⁾); le rendement des capitaux propres sous-jacent¹⁾ s'est établi à 18,4 % (exercice – 17,8 %).
 - **Bénéfice net sous-jacent – Gestion de patrimoine et d'actifs**¹⁾: 439 M\$, en hausse de 27 M\$, ou 7 % (exercice – 1 726 M\$, en hausse de 53 M\$, ou 3 %).
 - **Bénéfice net sous-jacent – Santé et protection collective**¹⁾: 365 M\$, en hausse de 44 M\$, ou 14 % (exercice – 1 313 M\$, en hausse de 350 M\$, ou 36 %).
 - **Bénéfice net sous-jacent – Protection individuelle**¹⁾: 284 M\$, en hausse de 53 M\$, ou 23 % (exercice – 1 137 M\$, en hausse de 137 M\$, ou 14 %).
 - **Charges de l'Organisation internationale et autres**¹⁾: perte nette de (105) M\$, hausse de 33 M\$ de la perte nette, ou 46 % (exercice – perte nette de (448) M\$, hausse de 181 M\$ de la perte nette, ou 68 %).

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 749 M\$, en baisse de 416 M\$, ou 36 %, comparativement au quatrième trimestre de 2022²⁾ (exercice – 3 086 M\$, en hausse de 215 M\$, ou 7 %, comparativement à l'exercice 2022²⁾); le rendement des capitaux propres déclaré¹⁾ s'est chiffré à 14,0 % (exercice – 14,7 %).

« La Sun Life a terminé l'exercice 2023 par un quatrième trimestre robuste, en raison des souscriptions exceptionnelles en protection individuelle et de l'essor favorable de nos activités en santé et protection collective, reflétant notre valeur et la confiance que les Clients accordent aux solutions de la Sun Life », a déclaré Kevin Strain, président et chef de la direction de la Sun Life. « Malgré les conditions de marché difficiles, notre secteur Gestion d'actifs a généré un solide bénéfice sous-jacent, grâce aux bénéfices records à Gestion SLC et aux marges stables à la MFS. »

« Nous avons continué à fournir aux Clients un accès à des soins de qualité grâce à l'innovation numérique et aux partenariats pour soutenir leur parcours santé. Au Canada, nous avons conclu l'acquisition de Dialogue Technologies de la santé et fait un investissement dans Pillway, une pharmacie virtuelle. »

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document et du rapport de gestion annuel de 2023.

²⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

Points saillants financiers et opérationnels – Quatrième trimestre et exercice 2023

	Résultats trimestriels		Cumuls annuels	
	T4 23	T4 22 ²⁾	2023	2022 ²⁾
Rentabilité				
Bénéfice net sous-jacent (en millions de dollars) ¹⁾	983	892	3 728	3 369
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	749	1 165	3 086	2 871
Bénéfice par action sous-jacent (en dollars) ^{1), 3)}	1,68	1,52	6,36	5,75
Bénéfice par action déclaré (en dollars) ³⁾	1,28	1,98	5,26	4,89
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	18,4 %	17,7 %	17,8 %	17,0 %
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	14,0 %	23,2 %	14,7 %	14,5 %
Croissance	T4 23	T4 22²⁾	2023	2022²⁾
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs (en millions de dollars) ^{1), 4)}	45 750	43 269	173 820	198 650
Souscriptions – santé et protection collective (en millions de dollars) ^{1), 5)}	1 459	1 345	2 942	2 554
Souscriptions – protection individuelle (en millions de dollars) ¹⁾	707	498	2 491	1 767
Actif géré (en milliards de dollars) ¹⁾	1 400	1 319	1 400	1 319
Marge sur services contractuels (MSC) liée aux affaires nouvelles (en millions de dollars) ¹⁾	381	253	1 253	762
Solidité financière	T4 23	Au 1^{er} janvier 2023⁷⁾		
Ratios du TSAV (à la clôture de la période) ^{6), 7)}				
Financière Sun Life inc.	149 %	142 %		
Sun Life du Canada ⁸⁾	141 %	139 %		
Ratio de levier financier (à la clôture de la période) ^{1), 9)}	21,5 %	23,7 %		

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et du rapport de gestion annuel de 2023.

²⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

³⁾ Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

⁴⁾ Avec prise d'effet le 1er janvier 2023, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs au Canada ont été modifiés de façon à exclure les affaires conservées. Les montants présentés pour les périodes précédentes ont été mis à jour afin de refléter ce changement.

⁵⁾ Les montants présentés pour les périodes précédentes relativement aux souscriptions de garanties de frais dentaires aux États-Unis ont été retraités afin de refléter de nouvelles informations.

⁶⁾ Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

⁷⁾ La ligne directrice TSAV du BSIF pour 2023, entrée en vigueur le 1er janvier 2023, précise que le capital disponible aux fins du TSAV comprend la marge sur services contractuels. Les retraitements et les représentations des résultats des périodes antérieures ne sont pas obligatoires. Les ratios pro forma du TSAV au 1er janvier 2023 sont présentés afin d'illustrer l'incidence de la transition. Ces calculs pro forma ne seront pas présentés officiellement au BSIF. Se reporter à la rubrique G, « Solidité financière », du rapport de gestion annuel de 2023.

⁸⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

⁹⁾ Avec prise d'effet le 1er janvier 2023, le calcul du ratio de levier financier a été mis à jour afin d'inclure le solde de la MSC (déduction faite de l'impôt) dans le dénominateur. La MSC (déduction faite de l'impôt) se chiffrait à 9,6 G\$ au 31 décembre 2023 (1er janvier 2023 – 8,7 G\$).

Points saillants financiers et opérationnels – Comparaison trimestrielle (entre le T4 2023 et le T4 2022)

(en millions de dollars)

T4 23

Bénéfice net sous-jacent par type d'activité ^{1), 2)}	Sun Life	Gestion d'actifs	Canada	États-Unis	Asie	Organisation internationale
Gestion de patrimoine et d'actifs	439	331	92	—	16	—
Santé et protection collective	365	—	159	206	—	—
Protection individuelle	284	—	99	47	138	—
Charges de l'Organisation internationale et autres	(105)	—	—	—	(11)	(94)
Bénéfice net sous-jacent¹⁾	983	331	350	253	143	(94)
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	749	297	348	101	44	(41)
Variation du bénéfice net sous-jacent (en % d'un exercice à l'autre)	10 %	2 %	32 %	10 %	6 %	n.s. ³⁾
Variation du bénéfice net déclaré (en % d'un exercice à l'autre)	(36) %	(7) %	(23) %	(50) %	(52) %	n.s. ³⁾
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs^{1), 4)}	45 750	38 322	5 424	—	2 004	—
Souscriptions – santé et protection collective¹⁾	1 459	—	174	1 269	16	—
Souscriptions – protection individuelle¹⁾	707	—	171	—	536	—
Variation des souscriptions de produits de gestion de patrimoine et des flux bruts de gestion d'actifs (en % d'un exercice à l'autre)	6 %	3 %	32 %	—	12 %	—
Variation des souscriptions – santé et protection collective (en % d'un exercice à l'autre)	8 %	—	63 %	4 %	(6) %	—
Variation des souscriptions – protection individuelle (en % d'un exercice à l'autre)	42 %	—	23 %	—	49 %	—

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document et du rapport de gestion annuel de 2023.

²⁾ Pour plus de renseignements sur les types d'activité des secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du rapport de gestion annuel de 2023.

³⁾ Non significatif.

⁴⁾ Avec prise d'effet le 1er janvier 2023, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs au Canada ont été modifiés de façon à exclure les affaires conservées. Les montants présentés pour les périodes précédentes ont été mis à jour afin de refléter ce changement.

Le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 983 M\$, en hausse de 91 M\$, ou 10 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs¹⁾** en hausse de 27 M\$: augmentation du bénéfice tiré des honoraires de Gestion d'actifs et augmentation des produits tirés des placements découlant de la croissance des volumes et de la hausse des rendements.
- **Santé et protection collective¹⁾** en hausse de 44 M\$: croissance des affaires aux États-Unis et au Canada, amélioration des résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité au Canada, et hausse de l'apport des placements aux États-Unis, partiellement contrebalancées par la baisse des résultats au titre des garanties de frais dentaires aux États-Unis.
- **Protection individuelle¹⁾** augmentation de 53 M\$: croissance des affaires reflétant l'essor favorable des souscriptions en Asie, et hausse de l'apport des placements au Canada, partiellement contrebalancées par la baisse du bénéfice attribuable à la vente de la Sun Life UK²⁾.
- **Charges de l'Organisation internationale et autres¹⁾** hausse de (33) M\$ de la perte nette en raison de l'augmentation des charges d'exploitation reflétant la croissance des affaires et les investissements continus dans nos activités, partiellement contrebalancée par la baisse du taux d'imposition effectif.
- L'augmentation du bénéfice relatif au surplus est principalement attribuable à la hausse des produits d'intérêts nets et à la baisse des pertes réalisées.

¹⁾ Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité » du rapport de gestion du présent document, pour plus de précisions sur des éléments importants attribuables aux éléments du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent et à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent. Pour plus de renseignements sur les types d'activité dans les secteurs d'activité/organisations de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du rapport de gestion annuel de 2023.

²⁾ Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc (« la vente de la Sun Life UK »). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 749 M\$, en baisse de 416 M\$, ou 36 %, en raison des facteurs suivants :

- L'incidence défavorable des marchés reflétant principalement les taux d'intérêt et les résultats liés aux placements immobiliers¹⁾;
- L'incidence de la modification du taux d'imposition au Canada à l'exercice précédent²⁾; et
- les variations de la juste valeur de la participation de la direction dans les actions de la MFS³⁾; partiellement contrebalancées par
- l'augmentation du bénéfice net sous-jacent;
- L'incidence de la modification de l'impôt sur le revenu des sociétés des Bermudes⁴⁾; et
- la baisse des coûts d'intégration de DentaQuest.

Le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 18,4 % et le rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 14,0 % (quatrième trimestre de 2022 -17,7 % et 23,2 %, respectivement). La FSL inc. a clôturé le trimestre avec un ratio du TSAV de 149 %.

Points saillants des secteurs d'activité

En 2023, la Sun Life a obtenu le titre Great Place to Work® au Canada, aux États-Unis, au Vietnam, aux Philippines, en Indonésie, en Malaisie, en Inde, et en Irlande. Gestion SLC a quant à elle obtenu pour la quatrième année d'affilée le titre 2023 Best Places to Work in Money Management décerné par Pensions & Investments⁵⁾. Cette distinction reflète notre culture inclusive et notre engagement envers notre personnel. La Sun Life favorise un milieu de travail positif où la diversité est appuyée et offre les ressources et la souplesse requises pour soutenir le mieux-être sur les plans mental, physique et professionnel.

Gestion d'actifs : Leader mondial dans les catégories d'actifs publics et alternatifs grâce à la MFS et à Gestion SLC

Le bénéfice net sous-jacent de Gestion d'actifs s'est chiffré à 331 M\$, en hausse de 7 M\$, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **MFS** en baisse de 15 M\$ (en baisse de 11 M\$ US) : hausse des charges contrebalancée par la hausse des produits tirés des honoraires provenant de l'actif net moyen. La marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS⁶⁾ s'est établie à 39,4 % au quatrième trimestre de 2023, comparativement à 39,5 % à l'exercice précédent.
- **Gestion SLC** en hausse de 22 M\$: augmentation du bénéfice net sous-jacent attribuable à la hausse du bénéfice tiré des honoraires et à la hausse des produits nets tirés des placements en capitaux de lancement; augmentation de 26 % du bénéfice tiré des honoraires⁶⁾ en raison de la hausse de l'actif géré, reflétant une mobilisation et un déploiement de capitaux solides sur l'ensemble de la plateforme ainsi que l'acquisition d'AAM⁷⁾. La marge sur le bénéfice tiré des honoraires⁶⁾ de 24 % au quatrième trimestre de 2023 est stable par rapport à l'exercice précédent.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 297 M\$, en baisse de 24 M\$, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, reflétant en grande partie les variations de la juste valeur de la participation de la direction dans les actions de la MFS.

Gestion d'actifs a clôturé le quatrième trimestre de 2023 avec un actif géré de 1 016 G\$, qui se composait d'un actif de 793 G\$ (599 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 223 G\$ provenant de Gestion SLC. Les sorties nettes totales de 11,4 G\$ au quatrième trimestre de 2023 reflètent les sorties nettes de 15,3 G\$ (11,2 G\$ US) de la MFS, partiellement contrebalancées par les entrées nettes de 3,9 G\$ de Gestion SLC.

Durant l'exercice, la MFS est devenue le 9^e plus important groupe de fonds⁸⁾ du marché des fonds de placement pour les particuliers aux États-Unis selon l'actif géré.

Gestion SLC continue sa trajectoire de croissance, clôturant l'exercice avec un actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires de 177 G\$, en hausse de 8 % comparativement à l'exercice précédent, et a remporté le 2023 Industry Innovation Awards décerné par CIO, dans la catégorie Private Credit.

¹⁾ Les résultats liés aux placements immobiliers reflètent l'écart entre la valeur réelle des placements immobiliers et les rendements à long terme couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance prévus par la direction (les « résultats liés aux placements immobiliers »).

²⁾ Le 15 décembre 2022, une loi imposant une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le bénéfice imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des sociétés d'assurance-vie a été adoptée au Canada (la « modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'appliquait rétroactivement jusqu'à la date de publication du budget fédéral le 7 avril 2022. Par conséquent, le bénéfice net déclaré pour l'ensemble de la Compagnie a augmenté de 141 M\$ au quatrième trimestre de 2022, et cette augmentation est reflétée au poste Autres ajustements.

³⁾ MFS Investment Management (la « MFS »).

⁴⁾ Nous avons comptabilisé un actif d'impôt différé de 51 M\$ relativement à nos activités aux Bermudes au quatrième trimestre de 2023 (la « modification de l'impôt sur le revenu des sociétés des Bermudes »). Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2023 pour plus de détails.

⁵⁾ Pensions & Investments, source d'information d'envergure mondiale en gestion de portefeuille.

⁶⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et du rapport de gestion annuel de 2023.

⁷⁾ Le 1er février 2023, nous avons conclu l'acquisition d'une participation majoritaire dans Advisors Asset Management, Inc. (l'« acquisition d'AAM »), une société de distribution aux particuliers indépendante de premier plan aux États-Unis, avec l'option d'acquérir la participation restante à compter de 2028.

⁸⁾ Selon un rapport de la plateforme Simfund d'ISS Market Intelligence.

Canada : Leader en santé, en gestion de patrimoine et en assurance

Le bénéfice net sous-jacent au Canada s'est chiffré à 350 M\$, en hausse de 85 M\$, ou 32 %, par rapport à l'exercice précédent, reflétant les facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** en hausse de 20 M\$: augmentation des produits tirés des placements attribuable à une hausse du volume et des rendements.
- **Santé et protection collective** en hausse de 57 M\$: croissance des primes tirées des affaires et amélioration des résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité, reflétant l'augmentation des marges, la baisse du volume des règlements et la réduction de la durée des règlements.
- **Protection individuelle** en hausse de 8 M\$: hausse de l'apport des placements, partiellement contrebalancée par des résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité.
- Hausse du bénéfice relatif au surplus, en raison principalement des profits réalisés au cours de l'exercice considéré.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 348 M\$, en baisse de 105 M\$, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'incidence des marchés, principalement liée aux taux d'intérêt et aux résultats liés aux placements immobiliers, et de l'incidence de la modification du taux d'imposition au Canada¹⁾ à l'exercice précédent, partiellement contrebalancées par l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction et l'augmentation du bénéfice net sous-jacent.

Souscriptions au Canada²⁾ :

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et les flux bruts de gestion d'actifs se sont chiffrés à 5 G\$, en hausse de 32 %, en raison de l'augmentation des souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine, principalement de fonds communs de placement, et de l'augmentation des souscriptions de régimes à prestations déterminées enregistrées aux Régimes collectifs de retraite (les « RCR »).
- Les souscriptions en santé et protection collective se sont établies à 174 M\$, en hausse de 63 %, en raison de l'augmentation des ventes de contrats importants.
- Les souscriptions en protection individuelle se sont chiffrées à 171 M\$, en hausse de 23 %, en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance-vie entière avec participation.

Nous poursuivons nos efforts visant à consolider et à étendre nos activités axées sur la santé pour aider les Clients à mener un mode de vie sain. Durant le trimestre, nous avons conclu l'acquisition de Dialogue Technologies de la santé inc., principale plateforme de soins de santé virtuels et de mieux-être au Canada, offrant un accès abordable et sur demande à des soins de qualité. De plus, nous avons finalisé un contrat avec le gouvernement du Canada en vue d'administrer le Régime canadien de soins dentaires, qui procurera un accès à des soins dentaires à près de neuf millions de Canadiens supplémentaires qui en ont besoin. Nous avons également effectué un investissement minoritaire dans Simpill Health Group Inc., qui exerce ses activités sous le nom Pillway, une pharmacie virtuelle qui offre la possibilité de consulter des pharmaciens experts par clavardage ou par téléphone et qui livre les médicaments au Canada, élargissant ainsi nos services et offres numériques en santé, avec le lancement au deuxième trimestre de 2023 de l'appli Pharmacie Lumino Santé^{MC}.

Nous continuons d'étendre nos capacités de distribution grâce à la création d'un nouveau courtier en valeurs mobilières, Valeurs mobilières Sun Life Canada inc. (« VMSL »). Nous avons reçu l'approbation de l'Organisme canadien de réglementation des investissements au quatrième trimestre, et nous espérons lancer les activités en 2024. L'élargissement de notre offre dans VMSL multipliera l'accès à des solutions de gestion de patrimoine qui aideront les Clients à atteindre une sécurité financière durable.

États-Unis : Leader en santé et en garanties collectives

Le bénéfice net sous-jacent aux États-Unis s'est chiffré à 187 M\$ US, en hausse de 14 M\$ US, ou 8 % (253 M\$, en hausse de 23 M\$, ou 10 %), par rapport à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **Santé et protection collective** en baisse de 7 M\$ US : diminution des résultats pour les garanties de frais dentaires reflétant l'incidence de révisions effectuées au sein du régime Medicaid après la fin de l'urgence de santé publique partiellement contrebalancée par l'augmentation des résultats aux Garanties collectives. Aux Garanties collectives, la forte croissance des produits, la hausse du résultat net des activités de placement et les résultats favorables au chapitre de la mortalité sont partiellement contrebalancés par des résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité.
- **Protection individuelle** en hausse de 21 M\$ US : inclusion des activités de rentes à constitution immédiate au Royaume-Uni³⁾ et amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 77 M\$ US, en baisse de 74 M\$ US, ou 49 % (101 M\$, en baisse de 101 M\$, ou 50 %), par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction, et de l'incidence des marchés principalement attribuable aux taux d'intérêt et aux résultats liés aux placements immobiliers, partiellement contrebalancés par la diminution des coûts d'intégration de DentaQuest et l'augmentation du bénéfice net sous-jacent.

Les souscriptions de produits collectifs aux États-Unis se sont chiffrées à 932 M\$ US, en hausse de 33 M\$ US, ou 4 % (1 269 M\$, en hausse de 48 M\$, ou 4 %), en raison de la hausse des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes et de garanties de frais dentaires commerciales, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions d'assurance collective et la diminution des ventes de contrats importants de garanties de frais dentaires.

¹⁾ Le 15 décembre 2022, une loi imposant une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le bénéfice imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des sociétés d'assurance-vie a été adoptée au Canada (la « modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'applique rétroactivement jusqu'à la date de publication du budget fédéral le 7 avril 2022. Par conséquent, le bénéfice net déclaré au Canada a augmenté de 90 M\$ au quatrième trimestre de 2022, et cette augmentation est reflétée au poste Autres ajustements.

²⁾ Par rapport à l'exercice précédent.

³⁾ Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc (la « vente de la Sun Life UK »). En vertu de l'entente, nous conserverons notre participation économique dans les activités de rentes à constitution immédiate par l'entremise d'un traité de réassurance qui, avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, est comptabilisé dans la Gestion des affaires en vigueur au sein du secteur États-Unis. Pour plus d'information, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Nous poursuivons avec notre stratégie visant à aider plus de gens à obtenir les soins de santé et la couverture dont ils ont besoin. Au quatrième trimestre, DentaQuest a obtenu les contrats de garanties de frais dentaires pour les personnes inscrites à Medicaid dans les États de l'Iowa et de l'Arkansas, soutenant ainsi notre mission de fournir un accès aux soins dentaires aux jeunes et aux familles des communautés mal desservies. Les souscriptions de garanties de frais dentaires représentent plus de 650 M\$ US depuis l'acquisition de DentaQuest le 1^{er} juin 2022, et près de 36 millions de participants au 1^{er} janvier 2024.

En matière de solutions en santé et en gestion des risques, nous continuons de différencier notre offre d'assurance-maladie en excédent de pertes avec des solutions qui augmentent l'accès aux soins de santé et améliorent les résultats cliniques des participants, tout en protégeant les employeurs des règlements de frais médicaux coûteux. Nous avons annoncé récemment la conclusion d'un partenariat avec Somatus, fournisseur de solutions technologiques de soins médicaux à domicile, pour venir en aide aux participants atteints de néphropathie chronique ou d'insuffisance cardiaque congestive, deux affections onéreuses courantes. Nous avons aussi annoncé la conclusion d'un partenariat avec Virtual Me^{TM1} pour offrir notre guichet d'accès santé en utilisant ses services de télésanté afin de répondre aux besoins des entreprises et à ceux des particuliers qui sont trop peu ou pas assurés.

Asie : Leader régional axé sur les marchés en croissance rapide

Le bénéfice net sous-jacent en Asie s'est chiffré à 143 M\$, en hausse de 8 M\$ ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent en raison des facteurs suivants :

- **Protection individuelle** en hausse de 20 M\$: croissance des affaires reflétant l'essor favorable des souscriptions, partiellement contrebalancé par la baisse du bénéfice relatif au surplus.
- **Charges du bureau régional et autres** : augmentation de (12) M\$ de la perte nette, reflétant principalement des investissements continus dans nos activités dans l'ensemble de l'Asie.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 44 M\$, en baisse de 48 M\$, ou 52 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancée par l'incidence de la modification de l'impôt sur le revenu des sociétés des Bermudes².

Souscriptions en Asie³ :

- Les souscriptions de produits individuels se sont établies à 536 M\$, en hausse de 49 %, en raison principalement de l'augmentation des souscriptions à Hong Kong, reflétant la hausse de la demande par suite de la levée au début de 2023 des restrictions sur les voyages imposées pendant la pandémie, et à la Division International, reflétant la demande continue pour nos produits, partiellement contrebalancée par une baisse des souscriptions au Vietnam, reflétant les conditions du marché, et en Chine.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et les flux bruts de gestion d'actifs se sont chiffrés à 2 G\$, en hausse de 12 %, en raison principalement de l'augmentation des souscriptions de fonds communs de placement en Inde, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions de fonds du marché monétaire aux Philippines.

La MSC liée aux affaires nouvelles s'est chiffrée à 223 M\$ au quatrième trimestre de 2023, en hausse comparativement à 122 M\$ à l'exercice précédent, principalement en raison des souscriptions à Hong Kong et sur le marché de la clientèle fortunée.

Nous sommes déterminés à aider les Clients à atteindre une sécurité financière durable en élargissant notre offre de produits afin de répondre à leurs besoins changeants. À Singapour, nous avons lancé une nouvelle assurance-vie universelle indexée⁴, offrant ainsi à la clientèle fortunée un équilibre dynamique entre protection à long terme et croissance, ainsi que la souplesse de personnaliser les paiements de prime et la répartition dans les options de placement pour répondre à leurs objectifs. Ce nouveau produit a été bien reçu par le marché, contribuant ainsi à la forte croissance des souscriptions à Singapour au quatrième trimestre de 2023.

Notre éventail diversifié de canaux de distribution performants et axés sur la qualité, y compris notre nouvelle entente de bancassurance avec la Dah Sing Bank, a contribué aux ventes records et à la meilleure position dans le marché de la Sun Life Hong Kong.

Organisation internationale

La perte nette sous-jacente de l'Organisation internationale s'est chiffrée à 94 M\$, comparativement à une perte nette sous-jacente de 62 M\$ à l'exercice précédent, en raison de la vente de la Sun Life UK⁵ et de la hausse des charges d'exploitation, partiellement contrebalancées par un taux d'imposition effectif réduit.

La perte nette déclarée s'est établie à 41 M\$, comparativement à un bénéfice net déclaré de 97 M\$ à l'exercice précédent, reflétant l'incidence de la vente de la Sun Life UK⁵, l'incidence de litiges d'ordre fiscal⁶ de l'exercice précédent et la variation de la perte nette sous-jacente.

¹ Virtual MeTM propose une gamme de services de télésanté permettant la prestation de soins de santé de qualité directement aux patients qui en ont besoin.

² Nous avons comptabilisé un actif d'impôt différé de 51 M\$ relativement à nos activités aux Bermudes au quatrième trimestre de 2023 (la « modification de l'impôt sur le revenu des sociétés des Bermudes »). Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2023 pour plus de détails.

³ Par rapport à l'exercice précédent.

⁴ SunBrilliance Indexed Universal Life.

⁵ Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc (la « vente de la Sun Life UK »). En vertu de l'entente, nous conserverons notre participation économique dans les activités de rentes à constitution immédiate par l'entremise d'un traité de réassurance qui, avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, est comptabilisé dans la Gestion des affaires en vigueur au sein du secteur États-Unis. Pour plus d'information, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

⁶ Les litiges d'ordre fiscal comprennent les produits tirés des placements exonérés d'impôt comptabilisés dans le bénéfice net déclaré des deux exercices, ainsi que l'incidence de la modification du taux d'imposition au Canada. Le 15 décembre 2022, une loi imposant une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le bénéfice imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des sociétés d'assurance-vie a été adoptée au Canada (la « modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'appliquait rétroactivement jusqu'à la date de publication du budget fédéral, le 7 avril 2022. Par conséquent, le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale a augmenté de 51 M\$ au quatrième trimestre de 2022, et cette hausse est reflétée au poste Autres ajustements.

Table des matières

A.	Mode de présentation de nos résultats	8
B.	Sommaire financier	10
C.	Rentabilité	11
D.	Croissance	14
E.	Marge sur services contractuels	16
F.	Solidité financière	18
G.	Rendement des différents secteurs d'activité	20
	1. Gestion d'actifs	21
	2. Canada	23
	3. États-Unis	24
	4. Asie	25
	5. Organisation internationale	26
H.	Mesures financières non conformes aux normes IFRS	27
I.	Énoncés prospectifs	34

À propos de la Sun Life

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux institutions des solutions dans les domaines de la gestion d'actifs et de patrimoine, de l'assurance et de la santé. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 31 décembre 2023, l'actif total géré de la Sun Life s'élevait à 1,40 T\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

A. Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Gestion d'actifs, Canada, États-Unis, Asie et Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement, ainsi que les « états financiers consolidés », collectivement) ainsi qu'à nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), qui correspondent aux exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS.

Le 1^{er} janvier 2023, nous avons adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. Le 1^{er} janvier 2023, nous avons également adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La nature et l'incidence des principaux changements de méthodes comptables critiques et les incidences estimatives de l'adoption des nouvelles normes sont résumées à la rubrique N, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle – 2 – Changements de méthodes comptables », de notre rapport de gestion annuel de 2023. Pour plus de renseignements, y compris l'évaluation et le classement des soldes d'ouverture, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Les montants présentés dans le présent document sont arrondis.

Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9

Les résultats de 2022 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17 et de la superposition de classement connexe relative à IFRS 9 (les « nouvelles normes »). Les résultats retraités pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. La majorité des mesures prises pour rééquilibrer les portefeuilles d'actifs et faire passer la gestion actif-passif à une gestion conforme à IFRS 17 ont été prises au premier trimestre de 2023. Par conséquent, une analyse fondée sur les résultats comparatifs de 2022 pourrait ne pas être nécessairement représentative des tendances futures et devrait être interprétée dans ce contexte. L'utilisation des sensibilités pour analyser les perspectives à l'égard du risque de marché et les incidences connexes (p. ex., les sensibilités aux taux d'intérêt) sera plus représentative à partir des sensibilités présentées pour le premier trimestre de 2023 et les périodes ultérieures à la rubrique K, « Gestion du risque », du rapport de gestion annuel de 2023 ainsi qu'à la rubrique I, « Gestion du risque », du rapport de gestion intermédiaire respectif de chaque trimestre. Certains résultats retraités de 2022 et résultats intermédiaires de 2023 présentés dans l'analyse des composantes du bénéfice et l'analyse de la variation de la MSC ont été raffinés afin de refléter plus fidèlement la façon dont la direction considère ses activités.

1. Utilisation de mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. La rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document, la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », de notre rapport de gestion annuel de 2023, ainsi que le dossier de renseignements financiers supplémentaires disponible à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », présentent des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, le cas échéant.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique I, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans de tels énoncés prospectifs.

3. Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter aux états financiers consolidés, aux rapports de gestion annuels et intermédiaires et à la notice annuelle de la FSL inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces documents sont déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.ca. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

B. Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T4 23	T3 23	T4 22 ¹⁾	2023	2022 ¹⁾
Rentabilité					
Bénéfice net (perte nette)					
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	983	930	892	3 728	3 369
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	749	871	1 165	3 086	2 871
Bénéfice par action dilué (en dollars)					
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) ²⁾	1,68	1,59	1,52	6,36	5,75
Bénéfice par action déclaré (dilué)	1,28	1,48	1,98	5,26	4,89
Rendement des capitaux propres (en %)					
Rendement des capitaux propres sous-jacent ²⁾	18,4 %	17,7 %	17,7 %	17,8 %	17,0 %
Rendement des capitaux propres déclaré ²⁾	14,0 %	16,6 %	23,2 %	14,7 %	14,5 %
Croissance	T4 23	T3 23	T4 22¹⁾	2023	2022¹⁾
Souscriptions					
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs ^{2), 3)}	45 750	39 324	43 269	173 820	198 650
Souscriptions – santé et protection collective ^{2), 4)}	1 459	374	1 345	2 942	2 554
Souscriptions – protection individuelle ²⁾	707	669	498	2 491	1 767
Total de l'actif géré (en milliards de dollars)²⁾	1 399,6	1 340,1	1 318,6	1 399,6	1 318,6
Marge sur services contractuels (« MSC ») liée aux affaires nouvelles²⁾	381	370	253	1 253	762
Solidité financière	T4 23	T3 23	Au 1^{er} janvier 2023⁵⁾		
Ratios du TSAV⁵⁾					
Financière Sun Life inc.	149 %	147 %	142 %		
Sun Life du Canada ⁶⁾	141 %	138 %	139 %		
Ratio de levier financier^{2), 7)}	21,5 %	21,8 %	23,7 %		
Valeur comptable par action ordinaire (\$)	36,51	35,91	34,60		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du bénéfice par action de base (en millions)	584	586	586		
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	585	584	586		

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs au Canada ont été modifiés de façon à exclure les affaires conservées. Les montants présentés pour les périodes précédentes ont été mis à jour afin de refléter ce changement.

⁴⁾ Les montants présentés pour les périodes précédentes relativement aux souscriptions de garanties de frais dentaires aux États-Unis ont été retraités afin de refléter de nouvelles informations.

⁵⁾ La ligne directrice TSAV du BSIF pour 2023, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, précise que le capital disponible aux fins du TSAV comprend la marge sur services contractuels. Les retraitements et les représentations des résultats des périodes antérieures ne sont pas obligatoires. Les ratios pro forma du TSAV au 1^{er} janvier 2023 sont présentés afin d'illustrer l'incidence de la transition. Ces calculs pro forma ne seront pas présentés officiellement au BSIF.

⁶⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

⁷⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le calcul du ratio de levier financier a été mis à jour afin d'inclure le solde de la MSC (déduction faite de l'impôt) dans le dénominateur. La MSC (déduction faite de l'impôt) se chiffrait à 9,6 G\$ au 31 décembre 2023 (30 septembre 2023 – 9,3 G\$; 1^{er} janvier 2023 – 8,7 G\$).

C. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (le « bénéfice net déclaré ») et de notre bénéfice net sous-jacent. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur le bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré. Certains ajustements et certains éléments importants ont également une incidence sur la MSC, comme les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et les modifications des hypothèses. Se reporter à la rubrique E, « Marge sur services contractuels », du présent document pour plus d'information.

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels		
	T4 23	T3 23	T4 22 ¹⁾
Bénéfice net sous-jacent par type d'activité²⁾:			
Gestion de patrimoine et d'actifs	439	457	412
Santé et protection collective	365	285	321
Protection individuelle	284	297	231
Charges de l'Organisation internationale et autres	(105)	(109)	(72)
Bénéfice net sous-jacent²⁾	983	930	892
À ajouter : Incidence des marchés ¹⁾	(193)	23	224
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(1)	35	12
Autres ajustements	(40)	(117)	37
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	749	871	1 165
Rendement des capitaux propres sous-jacent ²⁾	18,4 %	17,7 %	17,7 %
Rendement des capitaux propres déclaré ²⁾	14,0 %	16,6 %	23,2 %
Éléments importants attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent²⁾			
Mortalité	(5)	18	(43)
Morbidité	91	79	110
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat (les « comportements des titulaires de contrat »)	(11)	(3)	(1)
Charges	(26)	(34)	(4)
Crédit ³⁾	(18)	(7)	(11)
Autres ⁴⁾	(2)	5	17

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Pour obtenir plus de renseignements sur les types d'activité exercées dans les divisions de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du rapport de gestion annuel de 2023.

³⁾ Le poste Crédit tient compte des modifications de notations des actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que de l'incidence des pertes de crédit attendues pour les actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

⁴⁾ D'autres éléments importants sont comptabilisés aux postes Résultat net des activités d'assurance et Résultat net des activités de placement de l'analyse des composantes du bénéfice. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Comparaison trimestrielle – entre le T4 2023 et le T4 2022

Le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 983 M\$, en hausse de 91 M\$, ou 10 %, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs**¹⁾ en hausse de 27 M\$: augmentation du bénéfice tiré des honoraires à Gestion d'actifs et des produits tirés des placements découlant de la croissance des volumes et de l'augmentation des rendements.
- **Santé et protection collective**¹⁾ en hausse de 44 M\$: croissance des primes tirées des affaires aux États-Unis et au Canada, amélioration des résultats au chapitre de l'invalidité au Canada et augmentation de l'apport des placements aux États-Unis, partiellement contrebalancées par la baisse des résultats au chapitre des garanties de frais dentaires aux États-Unis.
- **Protection individuelle**¹⁾ en hausse de 53 M\$: croissance des activités reflétant l'essor favorable des souscriptions en Asie et augmentation de l'apport des placements au Canada, partiellement contrebalancées par la baisse du bénéfice en raison de la vente de la Sun Life UK²⁾.
- **Charges de l'Organisation internationale et autres**¹⁾ : hausse de (33) M\$ de la perte nette en raison de l'augmentation des charges d'exploitation reflétant la croissance des affaires et les investissements continus dans les activités, partiellement contrebalancée par la baisse du taux d'imposition effectif.
- Hausse du bénéfice relatif au surplus, principalement en raison de l'augmentation des produits d'intérêts nets et de la diminution des pertes réalisées.

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 749 M\$, en baisse de 416 M\$, ou 36 %, en raison des facteurs suivants :

- L'incidence défavorable des marchés reflétant principalement les taux d'intérêt et les résultats liés aux placements immobiliers.
- L'incidence de la variation du taux d'imposition au Canada au cours de l'exercice précédent³⁾.
- Les variations de la juste valeur de la participation de la direction dans les actions de la MFS. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :
 - L'augmentation du bénéfice net sous-jacent;
 - L'incidence de la modification de l'impôt sur le revenu des sociétés des Bermudes⁴⁾;
 - La diminution des coûts liés à l'intégration de DentaQuest.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 2 M\$ et de 3 M\$ du bénéfice net sous-jacent et du bénéfice net déclaré, respectivement.

Le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 18,4 % et, le rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 14,0 % (quatrième trimestre de 2022 – 17,7 % et 23,2 %, respectivement).

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés représente l'écart entre les fluctuations réelles et prévues du marché⁵⁾. L'incidence des marchés a donné lieu à une diminution de 193 M\$ du bénéfice net déclaré, attribuable aux résultats liés aux placements immobiliers et à l'incidence des taux d'intérêt.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

L'incidence nette des modifications des hypothèses et mesures de la direction a entraîné une diminution de 1 M\$ du bénéfice net déclaré, et elle comprend des modifications de méthodes et d'hypothèses à l'égard des contrats d'assurance ainsi que leur incidence connexe. Ces résultats comprennent l'incidence favorable des hypothèses financières, en grande partie contrebalancée par les améliorations apportées à la Sun Life Santé au Canada. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Modifications des hypothèses et mesures de la direction, classées par type » de la section E, « Marge sur services contractuels », du présent document.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements se sont traduits par une diminution de 40 M\$ du bénéfice net déclaré, reflétant les coûts d'intégration de DentaQuest et l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les coûts liés aux acquisitions à Gestion SLC et les variations de la juste valeur de la participation de la direction dans les actions de la MFS, partiellement contrebalancés par l'incidence de la modification de l'impôt sur le revenu des sociétés des Bermudes⁴⁾.

4. Éléments relatifs aux résultats

Au quatrième trimestre de 2023, les éléments importants relatifs aux résultats comprenaient :

- des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, principalement au Canada, et au chapitre de l'assurance-maladie en excédent de pertes aux États-Unis;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, principalement pour les garanties de frais dentaires aux États-Unis, et les activités au Canada et en Asie;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit, qui ont eu une incidence sur les résultats enregistrés au Canada.

¹⁾ Se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour obtenir un rapprochement du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent.

²⁾ Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc (la « vente de la Sun Life UK »). Pour plus d'informations, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

³⁾ Le 15 décembre 2022, une loi imposant une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le bénéfice imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des sociétés d'assurance-vie a été adoptée au Canada (la « modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'appliquait rétroactivement jusqu'à la date de publication du budget fédéral, le 7 avril 2022. Par conséquent, le bénéfice net déclaré pour l'ensemble de la Compagnie a augmenté de 141 M\$ au quatrième trimestre de 2022, et cette augmentation est reflétée au poste Autres ajustements.

⁴⁾ Se reporter à la rubrique « Impôts sur le résultat » de la présente section pour plus de détails.

⁵⁾ Exception faite des taux sans risque, qui sont fondés sur les taux actuels, les fluctuations prévues du marché sont fondées sur nos perspectives à moyen terme, qui sont révisées annuellement.

5. Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition prévu par la loi est influencé par divers éléments, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, des produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables.

Nous avons comptabilisé un actif d'impôt différé de 51 M\$ relativement à nos activités aux Bermudes au quatrième trimestre de 2023. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2023 pour plus de détails.

Au quatrième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif (l'économie d'impôt)¹⁾ sur le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré s'est établi à 16,5 % et à (11,1) %, respectivement. Notre taux d'imposition effectif pour le trimestre représente une économie d'impôt, le recul des taux d'intérêt ayant entraîné une augmentation des produits tirés des placements exonérés d'impôt. Nous avons également comptabilisé une économie d'impôt de 51 M\$ découlant de l'établissement d'un actif d'impôt différé à l'égard de la transition économique autorisée en vertu du nouveau régime d'impôt sur le revenu des sociétés des Bermudes. Ces ajustements comptabilisés au cours du quatrième trimestre de 2023 se sont traduits par une économie d'impôt nette.

6. Incidence du change

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 2 M\$ et de 3 M\$ du bénéfice net sous-jacent et du bénéfice net déclaré, respectivement.

¹⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré est calculé en fonction du total du bénéfice (de la perte) avant impôt, tel qu'il est présenté à la note 19 de nos états financiers consolidés annuels de 2023. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent avant impôt, comme l'explique la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document, et de la charge d'impôt connexe.

D. Croissance

1. Souscriptions et flux bruts

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T4 23	T3 23	T4 22
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs par secteur d'activité¹⁾			
Flux bruts de gestion d'actifs	38 322	34 266	37 380
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs au Canada ²⁾	5 424	3 395	4 099
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs en Asie	2 004	1 663	1 790
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs ¹⁾	45 750	39 324	43 269
Souscriptions – santé et protection collective par secteur d'activité¹⁾			
Canada	174	119	107
États-Unis	1 269	239	1 221
Asie ³⁾	16	16	17
Total des souscriptions de produits collectifs ¹⁾	1 459	374	1 345
Souscriptions – protection individuelle par secteur d'activité¹⁾			
Canada	171	148	139
Asie	536	521	359
Total des souscriptions de produits individuels ¹⁾	707	669	498
MSC – incidence des nouvelles affaires d'assurance (la « MSC liée aux affaires nouvelles ») ¹⁾	381	370	253

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs au Canada ont été modifiés de façon à exclure les affaires conservées. Les montants présentés pour les périodes précédentes ont été mis à jour afin de refléter ce changement.

³⁾ En ce qui a trait au bénéfice net sous-jacent par type d'activité, les activités d'assurance collective en Asie ont été incluses dans la catégorie Protection individuelle. Pour obtenir plus de renseignements sur les types d'activité des secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du rapport de gestion annuel de 2023.

Le total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine et des flux bruts de gestion d'actifs a augmenté de 2,5 G\$, ou 6 %, d'un exercice à l'autre (2,4 G\$¹⁾, ou 6 %¹⁾, en excluant l'incidence du change).

- Les flux bruts de gestion d'actifs ont augmenté de 0,8 G\$¹⁾, ou 2 %¹⁾, reflétant la hausse des flux bruts à Gestion SLC, partiellement contrebalancée par la baisse des flux bruts de la MFS.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs enregistrés au Canada ont augmenté de 1,3 G\$, ou 32 %, en raison de l'augmentation des souscriptions à la Gestion de patrimoine de l'Individuelle, provenant principalement des fonds communs de placement, ainsi que la hausse des souscriptions de régimes à prestations déterminées enregistrées aux Régimes collectifs de retraite (les « RCR »).
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs enregistrés en Asie ont augmenté de 0,2 G\$¹⁾, ou 12 %¹⁾, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement en Inde, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions de fonds du marché monétaire aux Philippines.

Le total des souscriptions en santé et protection collective a augmenté de 114 M\$, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent (110 M\$¹⁾, ou 8 %¹⁾, en excluant l'incidence du change).

- Les souscriptions de produits collectifs enregistrées au Canada ont augmenté de 67 M\$, ou 63 %, reflétant la hausse des ventes de contrats importants.
- Les souscriptions de produits collectifs enregistrées aux États-Unis ont augmenté de 44 M\$¹⁾, ou 4 %¹⁾, en raison de la hausse des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes et des souscriptions de garanties de frais dentaires commerciales, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions d'assurance collective et par la baisse des ventes de contrats importants à l'égard des garanties de frais dentaires.

Le total des souscriptions en protection individuelle a augmenté de 209 M\$, ou 42 %, par rapport à l'exercice précédent (207 M\$¹⁾, ou 42 %¹⁾, en excluant l'incidence du change).

- Les souscriptions de produits individuels enregistrées au Canada ont augmenté de 32 M\$, ou 23 %, en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance vie entière avec participation.
- Les souscriptions de produits individuels enregistrées en Asie ont augmenté de 175 M\$¹⁾, ou 49 %¹⁾, principalement en raison de la hausse des souscriptions à Hong Kong, qui reflète une demande accrue étant donné que les restrictions relatives aux voyages imposées pendant la pandémie ont été levées au début de 2023, et à la Division International, qui reflète la demande continue pour nos produits, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions enregistrées au Vietnam en raison des conditions du marché, ainsi qu'en Chine.

¹⁾ Cette variation exclut l'incidence du change. Pour plus de renseignements sur ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance découlant des activités de souscriptions durant la période. L'incidence des affaires nouvelles d'assurance a donné lieu à une augmentation de 381 M\$ de la MSC, comparativement à une augmentation de 253 M\$ à l'exercice précédent, en raison de la hausse des souscriptions en protection individuelle à Hong Kong et sur le marché de la clientèle fortunée en Asie, et au Canada.

2. Actif géré

L'actif géré se compose de notre fonds général, des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (les « fonds distincts ») et d'actifs de tiers gérés par la Compagnie. Les actifs de tiers gérés se composent des fonds institutionnels et des fonds gérés, ainsi que d'autres actifs gérés liés à nos coentreprises.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T4 23	T3 23	T2 23	T1 23	T4 22
Actif géré¹⁾					
Actif du fonds général	204 789	193 858	196 575	201 792	198 316
Actif des fonds distincts	128 452	119 988	123 366	131 033	125 292
Actifs de tiers gérés¹⁾					
Fonds offerts aux particuliers	567 657	544 946	557 093	543 847	527 617
Fonds institutionnels, fonds gérés et autres	537 424	518 129	527 344	528 897	507 673
Total des actifs de tiers gérés ¹⁾	1 105 081	1 063 075	1 084 437	1 072 744	1 035 290
Ajustements de consolidation	(38 717)	(36 780)	(37 536)	(41 947)	(40 337)
Total de l'actif géré ¹⁾	1 399 605	1 340 141	1 366 842	1 363 622	1 318 561

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'actif géré a augmenté de 81,0 G\$, ou 6 %, par rapport au 31 décembre 2022, principalement en raison :

- des fluctuations favorables du marché, qui ont eu une incidence de 126,9 G\$ sur la valeur des fonds distincts, des fonds offerts aux particuliers, des fonds institutionnels et des fonds gérés;
- d'une augmentation de 6,5 G\$ de l'actif géré lié aux actifs du fonds général, principalement en raison de la croissance de la juste valeur nette découlant de la baisse des taux d'intérêt;
- d'une augmentation de 5,2 G\$ découlant de l'actif géré, principalement attribuable à l'acquisition d'AAM¹⁾. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :
- des sorties nettes des fonds distincts et des actifs de tiers gérés de 26,9 G\$;
- une diminution de 24,4 G\$ découlant de l'incidence du change (excluant l'incidence de l'actif du fonds général);
- des distributions aux Clients de 6,5 G\$.

Les sorties nettes des fonds distincts et des actifs de tiers gérés totalisant 11,4 G\$ au cours du trimestre considéré se composaient des éléments suivants :

(en milliards de dollars)	Résultats trimestriels				
	T4 23	T3 23	T2 23	T1 23	T4 22
Flux liés aux fonds distincts et aux actifs de tiers gérés, montant net :					
MFS	(15,3)	(12,5)	(5,3)	(5,8)	(16,1)
Gestion SLC	3,9	3,4	2,0	3,2	3,5
Canada, Asie et autres	—	(1,4)	1,1	(0,2)	(0,1)
Total des flux liés aux fonds distincts et aux actifs de tiers gérés, montant net	(11,4)	(10,5)	(2,2)	(2,8)	(12,7)

Les actifs de tiers gérés ont augmenté de 69,8 G\$, ou 7 %, par rapport au 31 décembre 2022, principalement en raison :

- des fluctuations favorables du marché de 113,9 G\$;
- d'autres activités de 9,3 G\$;
- d'une augmentation de 5,2 G\$ découlant de l'actif géré, principalement attribuable à l'acquisition d'AAM¹⁾. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :
- les sorties nettes de 27,0 G\$;
- l'incidence du change de 25,1 G\$;
- les distributions aux Clients de 6,5 G\$.

¹⁾ L'acquisition d'une participation majoritaire dans Advisors Asset Management, Inc. (l'« acquisition d'AAM »). Pour plus d'informations, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

E. Marge sur services contractuels

La MSC représente une source de la valeur stockée des bénéfices futurs liés aux activités d'assurance, et elle est admissible à titre de capital disponible aux fins du TSAV. La MSC est une composante des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le tableau suivant présente les variations de la MSC, y compris sa comptabilisation dans le bénéfice net de la période, ainsi que la croissance des nouvelles activités de souscription d'assurance.

(en millions de dollars)	Pour l'exercice complet clos le 31 décembre 2023	Pour l'exercice complet clos le 31 décembre 2022
Au début de la période	10 865	9 797
Incidence des nouvelles affaires d'assurance ¹⁾	1 253	762
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés ¹⁾	560	362
Profits (pertes) liés aux résultats découlant des activités d'assurance ¹⁾	67	89
MSC comptabilisée à l'égard des services rendus	(919)	(861)
Variation interne de la MSC¹⁾	961	352
Incidence des marchés et autres ¹⁾	(38)	37
Incidence de la variation des hypothèses ¹⁾	364	431
Incidence du change	(104)	248
Cession ²⁾	(262)	—
Variation totale de la MSC	921	1 068
Marge sur services contractuels à la fin de la période	11 786	10 865

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Liée à la vente de la Sun Life UK. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Le total de la MSC s'établissait à 11,8 G\$ à la fin du quatrième trimestre de 2023, soit une augmentation de 0,9 G\$, ou 8 %, par rapport au 31 décembre 2022 :

- La variation interne de la MSC attribuable à l'incidence des affaires nouvelles d'assurance, reflétant les solides souscriptions en protection individuelle en Asie et au Canada.
- Des résultats favorables enregistrés au chapitre de l'assurance au Canada et en Asie.
- L'incidence défavorable des marchés et d'autres facteurs découlant des taux d'intérêt.
- L'incidence des modifications des hypothèses comprenant des résultats favorables nets enregistrés au chapitre de la mortalité et des améliorations favorables nettes des modèles.
- Une réduction de 262 M\$ du solde de la MSC découlant de la vente de la Sun Life UK.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction, classées par type

L'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur la MSC découle des contrats d'assurance évalués en vertu de la méthode d'évaluation générale et de la méthode fondée sur les honoraires variables (la « MHV »), ainsi que de leur incidence connexe. Dans le cas des contrats d'assurance évalués en vertu de la méthode d'évaluation générale, l'incidence est comptabilisée dans la MSC en fonction de taux d'actualisation arrêtés. Dans le cas des contrats d'assurance évalués en vertu de la MHV, l'incidence est comptabilisée dans la MSC en fonction de taux d'actualisation courants. Le tableau suivant présente l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net déclaré et la MSC pour le trimestre clos le 31 décembre 2023.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023

(en millions de dollars)	Incidence sur le bénéfice net déclaré (après impôt) ^{1), 2), 3)}	Différé dans la MSC (avant impôt) ^{2), 3), 4), 5)}	Commentaires
Mortalité/morbidité	(8)	13	Mises à jour mineures pour refléter les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité.
Comportements des titulaires de contrat	14	(23)	Mises à jour mineures pour refléter les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et des comportements des titulaires de
Charges	(9)	19	Mises à jour mineures pour refléter les résultats enregistrés au chapitre des charges.
Données financières	108	152	Mises à jour de diverses hypothèses financières.
Amélioration des modèles et autres	(106)	(85)	Améliorations diverses et modifications de méthodes. Les éléments les plus importants sont les améliorations défavorables apportées à la Sun Life Santé au Canada ainsi qu'aux provisions au titre de la réassurance et aux autres provisions à Hong Kong, en Asie.
Incidence totale des modifications des hypothèses	(1)	76	

¹⁾ Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net déclaré est présentée intégralement pour le résultat net des activités d'assurance et le résultat net des activités de placement, et elle exclut les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

²⁾ La MSC est présentée avant impôt étant donné que cette présentation reflète les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, tandis que le bénéfice net déclaré est présenté après impôt afin de refléter l'incidence sur le capital.

³⁾ Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net déclaré et le montant différé dans la MSC incluent des incidences autres que sur les passifs liées aux modifications des hypothèses et mesures de la direction de 38 M\$ et de (46) M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 décembre 2023.

⁴⁾ L'incidence de la variation de 364 M\$ des hypothèses relatives au report de la MSC comprend un montant de 47 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023 découlant de diverses améliorations mineures, un montant de 284 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, y compris une modification de contrat donnant lieu à une variation des flux de trésorerie d'exécution, contrebalancée par la MSC liée aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, un montant de (43) M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, reflétant diverses mises à jour et améliorations, et un montant de 76 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont mentionnés dans le tableau ci-dessus.

⁵⁾ L'incidence totale des modifications des hypothèses constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS à l'égard des montants différés dans la MSC. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion annuel de 2023.

F. Solidité financière

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	IFRS 17 et IFRS 9				IFRS 4 et IAS 39 ¹⁾	
	T4 23	T3 23	T2 23	T1 23	Au 1 ^{er} janvier 2023 ²⁾	T4 22
Ratio du TSAV						
Financière Sun Life inc. ^{1), 2)}	149 %	147 %	148 %	148 %	142 %	130 %
Sun Life du Canada ^{1), 2)}	141 %	138 %	139 %	144 %	139 %	127 %
Capital						
Titres de créance subordonnés	6 178	6 177	6 679	6 677	6 676	6 676
Instruments de capital novateurs ³⁾	200	200	200	200	200	200
Capitaux propres du compte des contrats avec participation	457	397	354	303	268	1 837
Participations ne donnant pas le contrôle	161	147	138	133	90	90
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	2 239	2 239	2 239	2 239	2 239	2 239
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁴⁾	21 343	20 984	20 461	20 735	20 290	25 211
Marge sur services contractuels ^{2), 5)}	11 786	11 452	11 258	11 243	10 865	
Total du capital ^{1), 2)}	42 364	41 596	41 329	41 530	40 628	36 253
Ratio de levier financier^{1), 5), 6)}	21,5 %	21,8 %	23,3 %	23,2 %	23,7 %	25,1 %
Dividendes						
Ratio de distribution sous-jacent ^{1), 6)}	46 %	47 %	48 %	47 %	47 %	43 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,780	0,750	0,750	0,720	0,720	0,720
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars) ¹⁾	36,51	35,91	34,86	35,34	34,60	42,99

- ¹⁾ Cette mesure n'a pas été retraitée pour les périodes de 2022 et les périodes précédentes, car IFRS 17 et IFRS 9 n'étaient pas les normes comptables alors en vigueur et, par conséquent, ne s'appliquaient pas à nos pratiques de gestion du capital à ce moment.
- ²⁾ La ligne directrice TSAV du BSIF pour 2023, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, précise que le capital disponible aux fins du TSAV comprend la MSC et, par conséquent, le total du capital a également été mis à jour afin d'inclure le solde de la MSC. Les retraitements et les représentations des résultats des périodes antérieures ne sont pas obligatoires. Les ratios pro forma du TSAV au 1^{er} janvier 2023 sont présentés afin d'illustrer l'incidence de la transition. Ces calculs pro forma ne seront pas présentés officiellement au BSIF.
- ³⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life (les « SLEECs »); se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités », du rapport de gestion annuel de 2023.
- ⁴⁾ Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent au total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, déduction faite des actions privilégiées et des autres instruments de capitaux propres.
- ⁵⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le calcul du ratio de levier financier a été mis à jour afin d'inclure le solde de la MSC (déduction faite de l'impôt) dans le dénominateur. La MSC (déduction faite de l'impôt) se chiffrait à 9,6 G\$ au 31 décembre 2023 (30 septembre 2023 – 9,3 G\$; 30 juin 2023 – 9,1 G\$; 31 mars 2023 – 9,0 G\$; 1^{er} janvier 2023 – 8,7 G\$).
- ⁶⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

1. Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie

Le Bureau du surintendant des institutions financières a établi pour le Canada le cadre de capital réglementaire appelé le « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie ». Le TSAV mesure la suffisance du capital des assureurs en ayant recours à une approche fondée sur le risque, et il comprend des éléments qui contribuent à la solidité financière de l'assureur en période de crise, de même que des éléments qui contribuent à la protection des titulaires de contrat et des créanciers en cas de liquidation.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice TSAV. La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc., est également assujettie au TSAV.

Le ratio du TSAV de la FSL inc. s'est établi à 142 % et le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, à 139 %, au 1^{er} janvier 2023, en hausse de 12 points de pourcentage par rapport au 31 décembre 2022, en raison de l'adoption d'IFRS 17. Le principal facteur de changement a été la réduction du facteur scalaire du coussin de solvabilité de base du TSAV, qui est passé de 1,05 à 1,0, ce qui représente un apport de 7 points de pourcentage.

Le ratio du TSAV de la FSL inc. s'est établi à 149 % au 31 décembre 2023, en hausse de 7 points de pourcentage par rapport au 1^{er} janvier 2023, en raison du bénéfice net déclaré, de l'optimisation du capital et des fluctuations du marché, partiellement contrebalancés par les versements de dividendes aux actionnaires, le remboursement de titres de créance subordonnés, les activités de fusions et d'acquisitions, ainsi que les rachats d'actions.

Le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada s'établissait à 141 % au 31 décembre 2023, en hausse de 2 points de pourcentage par rapport au 1^{er} janvier 2023, en raison du bénéfice net déclaré, de l'optimisation du capital et des fluctuations du marché, en grande partie contrebalancés par les versements de dividendes à la FSL inc. et les activités de fusions et d'acquisitions.

Pour les deux périodes, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était largement supérieur au ratio de surveillance de 100 % et au ratio réglementaire minimal de 90 % prévus par le BSIF.

2. Capital

Au moment de la transition aux nouvelles normes, le capital total s'établissait à 40,6 G\$ au 1^{er} janvier 2023, en hausse de 4,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2022 en raison de l'établissement de la MSC, qui comprend des transferts des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des capitaux propres du compte des contrats avec participation vers la MSC.

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, de la MSC, des capitaux propres du compte des contrats avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées et les autres instruments de capitaux propres, ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle. Au 31 décembre 2023, notre capital total s'établissait à 42,4 G\$, en hausse de 1,7 G\$ comparativement au 1^{er} janvier 2023. L'augmentation du capital total comprend le bénéfice net déclaré de 3 086 M\$, une augmentation de 921 M\$ de la MSC et l'émission de débetures non garanties subordonnées de série 2023-1 à taux variable différé de 5,50 % d'un montant en capital de 500 M\$, comme il est décrit ci-après, et des profits nets latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 485 M\$. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par le versement de dividendes de 1 762 M\$ sur les actions ordinaires de la FSL inc. (les « actions ordinaires »), le remboursement de débetures non garanties subordonnées de série 2016-2 à taux variable différé de 3,05 % d'un montant en capital de 1 G\$, comme il est expliqué ci-après, l'incidence défavorable du change de 344 M\$ incluse dans les autres éléments du résultat global, une diminution de 186 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires, et l'incidence de 156 M\$ liée à l'acquisition d'AAM¹⁾.

Notre situation de capital et notre liquidité demeurent excellentes, soutenues par un ratio du TSAV de 149 % pour la FSL inc., un ratio de levier financier de 21,5 %²⁾, ainsi qu'un montant de 1,6 G\$ en trésorerie et en autres actifs liquides²⁾ au 31 décembre 2023 pour la FSL inc.³⁾ (31 décembre 2022 – 1,1 G\$).

Opérations sur les capitaux propres

Le 4 juillet 2023, la FSL inc. a émis des débetures non garanties subordonnées de série 2023-1 à taux variable différé de 5,50 % arrivant à échéance en 2035 d'un montant en capital de 500 M\$. La Sun Life a l'intention d'utiliser un montant égal au produit net du placement pour financer ou refinancer, en totalité ou en partie, des actifs admissibles, selon leur définition dans notre cadre d'obligations durables.

Le 19 septembre 2023, la FSL inc. a remboursé la totalité du montant en capital de 1 G\$ en débetures non garanties subordonnées de série 2016-2 à taux variable différé de 3,05 % en circulation en vertu des modalités de remboursement prévues par ces débetures. Les remboursements ont été financés au moyen de la trésorerie et d'actifs liquides existants de la FSL inc.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Le 24 août 2023, la FSL inc. a annoncé que le BSIF et la Bourse de Toronto (la « TSX ») avaient approuvé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédemment annoncée visant le rachat d'un nombre maximal de 17 millions de ses actions ordinaires (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités »). L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a débuté le 29 août 2023 et se poursuivra jusqu'au 28 août 2024, ou jusqu'à une date antérieure que la FSL inc. pourrait déterminer, ou encore jusqu'à la date à laquelle la FSL inc. achèvera ses rachats d'actions ordinaires en vertu de l'offre. Les rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités peuvent être effectués par l'intermédiaire de la TSX, d'autres bourses canadiennes ou d'autres plateformes de négociation canadiennes, selon les taux en vigueur sur le marché. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, les rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités peuvent également être effectués par l'entremise d'ententes de gré à gré ou de programmes de rachat d'actions en vertu de dispenses accordées par les organismes de réglementation des valeurs mobilières. Tout rachat effectué en vertu d'une dispense accordée par une autorité de réglementation des valeurs mobilières sera généralement effectué à escompte par rapport au cours en vigueur sur le marché. Le nombre réel d'actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le moment auquel ces rachats seront effectués (le cas échéant) seront déterminés par la FSL inc. Toute action ordinaire rachetée par la FSL inc. en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera annulée ou utilisée dans le cadre de certains régimes incitatifs réglés en instruments de capitaux propres. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités donnera à la Compagnie la souplesse nécessaire pour acquérir des actions ordinaires afin de rembourser du capital aux actionnaires dans le cadre de sa stratégie globale de gestion du capital.

En 2023, la FSL inc. a racheté environ 2,8 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 186 M\$ en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la FSL inc. ont par la suite été annulées. Aucune action ordinaire n'a été rachetée au quatrième trimestre de 2023.

¹⁾ Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ La FSL inc. (la société mère ultime) et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive.

G. Rendement des différents secteurs d'activité

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T4 23	T3 23	T4 22 ¹⁾
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)²⁾			
Gestion d'actifs	331	330	324
Canada	350	338	265
États-Unis	253	185	230
Asie	143	166	135
Organisation internationale	(94)	(89)	(62)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale)²⁾	983	930	892
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires			
Gestion d'actifs	297	268	321
Canada	348	365	453
États-Unis	101	132	202
Asie	44	211	92
Organisation internationale	(41)	(105)	97
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale) – actionnaires ordinaires	749	871	1 165

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'information décrivant les différents secteurs d'activité et leurs divisions respectives est incluse dans notre rapport de gestion annuel de 2023. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

1. Gestion d'actifs

	Résultats trimestriels		
Gestion d'actifs (en millions de dollars canadiens)	T4 23	T3 23	T4 22
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	331	330	324
À ajouter : Incidence des marchés	(6)	(3)	(8)
Participation de la direction dans les actions de la MFS	(11)	7	27
Acquisitions, intégrations et restructurations ²⁾	(12)	(58)	(26)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(5)	(8)	(3)
Autres	—	—	7
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	297	268	321
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	1 015,9	974,2	952,0
Flux bruts (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	38,3	34,3	37,4
Flux nets (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	(11,4)	(9,1)	(12,6)
MFS (en millions de dollars canadiens)			
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	261	277	276
À ajouter : Participation de la direction dans les actions de la MFS	(11)	7	27
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	250	284	303
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	792,8	754,8	742,3
Flux bruts (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	30,4	28,3	31,2
Flux nets (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	(15,3)	(12,5)	(16,1)
MFS (en millions de dollars américains)			
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	191	207	202
À ajouter : Participation de la direction dans les actions de la MFS	(8)	5	21
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	183	212	223
Marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS ¹⁾	39 %	41 %	40 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains) ¹⁾	566,6	581,6	540,5
Actif géré (en milliards de dollars américains) ^{1), 3)}	598,6	555,9	547,9
Flux bruts (en milliards de dollars américains) ¹⁾	22,3	21,1	23,0
Flux nets (en milliards de dollars américains) ¹⁾	(11,2)	(9,3)	(11,9)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	53,9	(23,9)	51,0
Gestion SLC (en millions de dollars canadiens)			
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	70	53	48
À ajouter : Incidence des marchés	(6)	(3)	(8)
Acquisitions, intégrations et restructurations ²⁾	(12)	(58)	(26)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(5)	(8)	(3)
Autres	—	—	7
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	47	(16)	18
Bénéfice tiré des honoraires ¹⁾	92	68	73
Marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires ^{1), 4)}	24 %	24 %	24 %
Marge d'exploitation nette avant impôt ^{1), 4)}	22 %	20 %	23 %
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	223,1	219,5	209,6
Flux bruts provenant de l'actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	8,0	6,0	6,1
Flux nets provenant de l'actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	3,9	3,4	3,5
Actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	176,9	172,6	164,4
Flux bruts provenant de l'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	9,2	6,2	7,9
Flux nets provenant de l'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	5,6	4,1	5,8
Actif administré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	49,8	48,4	—
Mobilisation de capitaux (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	5,5	3,2	3,0
Déploiement de capital (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	7,3	4,8	6,9

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Les montants ont trait aux coûts d'acquisition relatifs aux sociétés liées de Gestion SLC, soit BentallGreenOak, InfraRed Capital Partners, Crescent Capital Group LP et Advisors Asset Management, Inc., y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 24 M\$ au quatrième trimestre de 2023 (troisième trimestre de 2023 – 21 M\$; quatrième trimestre de 2022 – 17 M\$).

³⁾ La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 31 décembre 2023.

⁴⁾ En fonction des 12 derniers mois. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T4 2023 et le T4 2022

Le bénéfice net sous-jacent de Gestion d'actifs s'est établi à 331 M\$, en hausse de 7 M\$, ou 2 %, en raison des facteurs suivants :

- **MFS** en baisse de 15 M\$ (baisse de 11 M\$ US) : hausse des charges contrebalancée par la hausse des produits tirés des honoraires provenant de l'actif net moyen. La marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS¹⁾ s'est établie à 39,4 % au quatrième trimestre de 2023, comparativement à 39,5 % à l'exercice précédent.
- **Gestion SLC** en hausse de 22 M\$: augmentation du bénéfice net sous-jacent attribuable à la hausse du bénéfice tiré des honoraires et à la hausse des produits nets tirés des placements en capitaux de lancement. L'augmentation de 26 % du bénéfice tiré des honoraires¹⁾ est attribuable à la hausse de l'actif géré, reflétant une mobilisation et un déploiement de capitaux solides sur l'ensemble de la plateforme et l'acquisition d'AAM²⁾. La marge sur le bénéfice tiré des honoraires¹⁾ et la marge d'exploitation nette avant impôt¹⁾ se sont établies à 24 % et à 22 %, respectivement, au quatrième trimestre de 2023 (quatrième trimestre de 2022 – 24 % et 23 %, respectivement).

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 297 M\$, en baisse de 24 M\$, ou 7 %, reflétant en grande partie les variations de la juste valeur de la participation de la direction dans les actions de la MFS.

Croissance

Comparaison entre 2023 et 2022

L'actif géré de Gestion d'actifs s'est établi à 1 015,9 G\$, en hausse de 63,9 G\$, ou 7 %, par rapport au 31 décembre 2022, en raison des facteurs suivants :

- Les variations de la valeur de l'actif net de 91,6 G\$.
- L'actif géré de 5,2 G\$ découlant de l'acquisition d'AAM. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :
- les sorties nettes de 26,4 G\$;
- les distributions aux Clients de 6,5 G\$.

L'actif géré de la MFS a augmenté de 50,7 G\$ US, ou 9 %, par rapport au 31 décembre 2022, en raison du facteur suivant :

- Une augmentation de la valeur de l'actif de 79,5 G\$ US découlant de la hausse des marchés des actions, partiellement contrebalancée par des sorties nettes de 28,8 G\$ US.

Au quatrième trimestre de 2023, 97 %, 95 % et 30 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds communs de placement de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

L'actif géré de Gestion SLC a augmenté de 13,5 G\$, ou 6 %, par rapport au 31 décembre 2022, en raison des facteurs suivants :

- Les entrées nettes de 12,5 G\$, l'acquisition d'AAM de 5,2 G\$ et les variations de la valeur de l'actif de 2,3 G\$, partiellement contrebalancées par les distributions aux Clients de 6,5 G\$.
- Les entrées nettes se composaient de la mobilisation de capitaux et des versements des Clients, qui ont totalisé 24,6 G\$, partiellement contrebalancées par des sorties de trésorerie de 12,2 G\$.

L'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires de Gestion SLC a augmenté de 12,4 G\$, ou 8 %, par rapport au 31 décembre 2022, en raison des facteurs suivants :

- Les entrées nettes de 14,2 G\$, l'acquisition d'AAM de 5,2 G\$ et les variations de la valeur de l'actif de 0,2 G\$, partiellement contrebalancées par les distributions aux Clients de 7,2 G\$.
- Les entrées nettes se composaient du déploiement du capital et des versements des Clients, qui ont totalisé 24,6 G\$, partiellement contrebalancés par des sorties de trésorerie de 10,4 G\$.

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Le 1^{er} février 2023, nous avons conclu l'acquisition d'une participation majoritaire dans Advisors Asset Management, Inc. (l'« acquisition d'AAM »), une société de distribution aux particuliers indépendante de premier plan aux États-Unis, avec l'option d'acquérir la participation restante à compter de 2028.

2. Canada

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T4 23	T3 23	T4 22 ¹⁾
Gestion de patrimoine et d'actifs ²⁾	92	116	72
Santé et protection collective ²⁾	159	136	102
Protection individuelle ²⁾	99	86	91
Bénéfice net sous-jacent²⁾	350	338	265
À ajouter : Incidence des marchés ¹⁾	(50)	10	235
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	52	15	(133)
Acquisitions, intégrations et restructurations	3	5	(1)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(7)	(3)	(3)
Autres	—	—	90
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires¹⁾	348	365	453
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ²⁾	21,9 %	22,2 %	15,2 %
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ²⁾	21,8 %	23,9 %	25,9 %
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs ^{2), 3)}	5 424	3 395	4 099
Souscriptions – santé et protection collective ²⁾	174	119	107
Souscriptions – protection individuelle ²⁾	171	148	139

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Pour obtenir plus de renseignements sur les types d'activité des secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », de notre rapport de gestion annuel de 2023.

³⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs au Canada ont été modifiés de façon à exclure les affaires conservées. Les montants présentés pour les périodes précédentes ont été mis à jour afin de refléter ce changement.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T4 2023 et le T4 2022

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 350 M\$, en hausse de 85 M\$, ou 32 %, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** en hausse de 20 M\$: augmentation des produits tirés des placements découlant de la hausse des volumes et des rendements.
- **Santé et protection collective** en hausse de 57 M\$: croissance des primes tirées des affaires et amélioration des résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité, reflétant l'augmentation des marges, la baisse du volume de règlements et la réduction de la durée des règlements.
- **Protection individuelle** en hausse de 8 M\$: hausse de l'apport des placements, partiellement contrebalancée par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité.
- Hausse du bénéfice relatif au surplus, principalement attribuable aux profits réalisés durant l'exercice considéré.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 348 M\$, en baisse de 105 M\$, ou 23 %, en raison de l'incidence des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt et aux résultats liés aux placements immobiliers, et de l'incidence de la modification du taux d'imposition au Canada¹⁾ à l'exercice précédent, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction et par l'augmentation du bénéfice net sous-jacent.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T4 2023 et le T4 2022

Les souscriptions au Canada comprenaient :

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs, qui se sont établies à 5,4 G\$, en hausse de 32 %, reflétant l'augmentation des souscriptions à la Gestion de patrimoine de l'Individuelle, provenant principalement des fonds communs de placement, ainsi que la hausse des souscriptions de régimes à prestations déterminées enregistrées aux Régimes collectifs de retraite (les « RCR »).
- Les souscriptions en santé et protection collective, qui se sont établies à 174 M\$, en hausse de 63 %, en raison de la hausse des ventes de contrats importants.
- Les souscriptions en protection individuelle, qui se sont établies à 171 M\$, en hausse de 23 %, en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance-vie entière avec participation.

¹⁾ Le 15 décembre 2022, une loi imposant une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le bénéfice imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des sociétés d'assurance-vie a été adoptée au Canada (la « modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'appliquait rétroactivement jusqu'à la date de publication du budget fédéral, le 7 avril 2022. Par conséquent, le bénéfice net déclaré du Canada a augmenté de 90 M\$ au quatrième trimestre de 2022, et cette augmentation est reflétée au poste Autres ajustements.

3. États-Unis

(en millions de dollars américains)	Résultats trimestriels		
	T4 23	T3 23	T4 22 ¹⁾
Santé et protection collective ²⁾	153	112	160
Protection individuelle ^{2), 3)}	34	28	13
Bénéfice net sous-jacent²⁾	187	140	173
À ajouter : Incidence des marchés ¹⁾	(33)	30	11
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(40)	(26)	42
Acquisitions, intégrations et restructurations ⁴⁾	(19)	(23)	(43)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(18)	(16)	(24)
Autres	—	—	(8)
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires¹⁾	77	105	151
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ²⁾	16,1 %	12,2 %	14,7 %
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ²⁾	6,7 %	9,2 %	12,7 %
Marge après impôt des Garanties collectives (en %) ^{2), 5)}	10,0 %	9,9 %	8,1 %
Souscriptions – santé et protection collective ²⁾	932	179	899

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Pour plus de renseignements sur les types d'activité des secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du rapport de gestion annuel de 2023.

³⁾ Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, les activités de rentes à constitution immédiate fermées au Royaume-Uni ont été transférées du secteur Organisation internationale au secteur États-Unis à la suite de la vente de la Sun Life UK. Pour plus d'informations, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023. De plus, avec prise d'effet au troisième trimestre de 2023, les activités de réassurance fermées ont été transférées du secteur Organisation internationale au secteur États-Unis.

⁴⁾ Comprend les coûts d'acquisition et d'intégration de DentaQuest, acquise le 1^{er} juin 2022.

⁵⁾ En fonction du bénéfice net sous-jacent des quatre derniers trimestres. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T4 2023 et le T4 2022

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 187 M\$ US, en hausse de 14 M\$ US, ou 8 %, en raison des facteurs suivants :

- **Santé et protection collective** en baisse de 7 M\$ US : baisse des résultats liés aux garanties de frais dentaires, reflétant l'incidence du réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid après la fin de l'urgence de santé publique, partiellement contrebalancée par la hausse des résultats aux Garanties collectives. Aux Garanties collectives, la forte croissance des produits, la hausse du résultat net des activités de placement et les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité ont été partiellement contrebalancés par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité.
- **Protection individuelle** en hausse de 21 M\$ US : inclusion des activités de rentes à constitution immédiate au Royaume-Uni¹⁾ et amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 77 M\$ US, en baisse de 74 M\$ US, ou 49 %, en raison de l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction et de l'incidence des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt et aux résultats liés aux placements immobiliers, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des coûts d'intégration de DentaQuest et par l'augmentation du bénéfice net sous-jacent.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T4 2023 et le T4 2022

Les souscriptions de produits collectifs enregistrées aux États-Unis se sont établies à 932 M\$ US, en hausse de 33 M\$ US, ou 4 %, en raison de la hausse des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes et des souscriptions de garanties de frais dentaires commerciales, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions d'assurance collective et la baisse des ventes de contrats importants de garanties de frais dentaires.

¹⁾ Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, les activités de rentes à constitution immédiate fermées au Royaume-Uni ont été transférées du secteur Organisation internationale au secteur États-Unis à la suite de la vente de la Sun Life UK. Pour plus d'informations, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

4. Asie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T4 23	T3 23	T4 22 ¹⁾
Gestion de patrimoine et d'actifs ²⁾	16	11	16
Protection individuelle ^{2), 3)}	138	175	118
Charges du bureau régional et autres ²⁾	(11)	(20)	1
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)²⁾	143	166	135
À ajouter : Incidence des marchés ¹⁾	(142)	(4)	(129)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(1)	56	71
Acquisitions, intégrations et restructurations	(5)	(5)	—
Amortissement des immobilisations incorporelles	(2)	(2)	(2)
Autres	51	—	17
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires¹⁾	44	211	92
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ²⁾	10,5 %	12,2 %	10,4 %
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ²⁾	3,2 %	15,5 %	7,1 %
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs ²⁾	2 004	1 663	1 790
Souscriptions – protection individuelle ²⁾	536	521	359
Souscriptions – santé et protection collective ^{2), 3)}	16	16	17
MSC liée aux affaires nouvelles ²⁾	223	238	122

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Pour obtenir plus de renseignements sur les types d'activité des secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du rapport de gestion annuel de 2023.

³⁾ En ce qui a trait au bénéfice net sous-jacent par type d'activité, les activités d'assurance collective en Asie ont été incluses dans la catégorie Protection individuelle.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T4 2023 et le T4 2022

Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 143 M\$, en hausse de 8 M\$, ou 6 %, en raison des facteurs suivants :

- **Protection individuelle** en hausse de 20 M\$: croissance des affaires attribuable à l'essor favorable des souscriptions, partiellement contrebalancée par la baisse du bénéfice relatif au surplus.
- **Charges du bureau régional et autres** : augmentation de (12) M\$ de la perte nette, reflétant principalement les investissements continus dans les activités dans l'ensemble de l'Asie.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 44 M\$, en baisse de 48 M\$, ou 52 %, en raison de l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancée par l'incidence de la modification de l'impôt sur le revenu des sociétés des Bermudes¹⁾.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T4 2023 et le T4 2022

Les souscriptions en Asie comprenaient :

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs qui se sont établies à 2,0 G\$, en hausse de 12 %²⁾, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement en Inde, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions de fonds du marché monétaire aux Philippines.
- Les souscriptions de produits individuels, qui se sont établies à 536 M\$, en hausse de 49 %²⁾, principalement en raison de la hausse des souscriptions à Hong Kong, reflétant une demande accrue étant donné que les restrictions relatives aux voyages imposées pendant la pandémie ont été levées au début de 2023, et à la Division International, reflétant la demande continue pour nos produits, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions enregistrées au Vietnam en raison des conditions du marché, ainsi qu'en Chine.

La MSC liée aux affaires nouvelles s'est établie à 223 M\$, en hausse comparativement à 122 M\$ à l'exercice précédent, principalement en raison des souscriptions enregistrées à Hong Kong et dans le marché de la clientèle fortunée.

¹⁾ Nous avons comptabilisé un actif d'impôt différé de 51 M\$ relativement à nos activités aux Bermudes au quatrième trimestre de 2023 (la « modification de l'impôt sur le revenu des sociétés des Bermudes »). Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2023 pour plus de détails.

²⁾ Cette variation exclut l'incidence du change. Pour plus de renseignements sur ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

5. Organisation internationale

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T4 23	T3 23	T4 22 ¹⁾
Protection individuelle ^{2), 3)}	—	—	11
Charges de l'Organisation internationale et autres ²⁾	(94)	(89)	(73)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)²⁾	(94)	(89)	(62)
À ajouter : Incidence des marchés ¹⁾	53	(16)	108
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	—	—	17
Autres	—	—	34
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires¹⁾	(41)	(105)	97

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Pour obtenir plus de renseignements sur les types d'activité des secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du rapport de gestion annuel de 2023.

³⁾ Les activités de rentes fermées au Royaume-Uni à l'Organisation internationale ont été incluses dans la catégorie Protection individuelle. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, les activités de rentes fermées au Royaume-Uni ont été transférées du secteur Organisation internationale au secteur États-Unis à la suite de la vente de la Sun Life UK. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023. De plus, avec prise d'effet au troisième trimestre de 2023, les activités de réassurance fermées ont été transférées du secteur Organisation internationale au secteur États-Unis.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T4 2023 et le T4 2022

La perte nette sous-jacente s'est établie à 94 M\$, comparativement à une perte nette sous-jacente de 62 M\$ à l'exercice précédent, reflétant la vente de la Sun Life UK¹⁾ et la hausse des charges d'exploitation, partiellement contrebalancées par la baisse du taux d'imposition effectif.

La perte nette déclarée s'est établie à 41 M\$, comparativement à un bénéfice net déclaré de 97 M\$ à l'exercice précédent, reflétant l'incidence de la vente de la Sun Life UK¹⁾, l'incidence de litiges d'ordre fiscal²⁾ au cours de l'exercice précédent et la variation de la perte nette sous-jacente.

¹⁾ Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc (la « vente de la Sun Life UK »). En vertu de l'entente, nous conserverons notre participation économique dans les activités de rentes à constitution immédiate par l'entremise d'un traité de réassurance qui, avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, est comptabilisé dans la Gestion des affaires en vigueur du secteur États-Unis. Pour plus d'informations, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023. Les résultats de l'exercice précédent comprennent l'incidence des marchés à l'égard de la Sun Life UK dans le bénéfice net déclaré.

²⁾ Les litiges d'ordre fiscal comprennent les produits tirés des placements exonérés d'impôt comptabilisés dans le bénéfice net déclaré des deux exercices, ainsi que l'incidence de la modification du taux d'imposition au Canada. Le 15 décembre 2022, une loi imposant une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le bénéfice imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des sociétés d'assurance-vie a été adoptée au Canada (la « modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'appliquait rétroactivement jusqu'à la date de publication du budget fédéral, le 7 avril 2022. Par conséquent, le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale a augmenté de 51 M\$ au quatrième trimestre de 2022, et cette hausse est reflétée au poste Autres ajustements.

H. Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. Des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, le cas échéant, sont disponibles à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion annuel de 2023 et dans les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » à l'adresse www.sunlife.com.

1. Point de vue des actionnaires ordinaires sur le bénéfice net déclaré

Le tableau suivant présente le rapprochement de l'analyse des composantes du bénéfice et du bénéfice net total inscrit dans l'état du résultat net. L'analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les sources de bénéfices, principalement pour les activités touchant la santé et la protection, et explique les résultats réels par rapport aux attentes à plus long terme. Les composantes du bénéfice sous-jacent et les composantes du bénéfice déclaré sont toutes deux présentées en fonction du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en supprimant les attributions aux titulaires de contrat avec participation.

(en millions de dollars)

T4 23

État du résultat net	Composantes du bénéfice sous-jacent ¹⁾	Ajustements non sous-jacents ¹⁾	Composantes du bénéfice déclaré attribuable aux actionnaires ordinaires ^{2), 3)}	Ajustement :		Bénéfice déclaré (selon les IFRS)
				Montant nominal ²⁾	Montant net ³⁾	
Résultat net des activités d'assurance	769	—	769	61	(168)	662
Résultat net des activités de placement	427	(415)	12	25	224	261
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ³⁾		6	6	—	(6)	
Produits tirés des honoraires :						
Gestion d'actifs	460	(57)	403		(403)	
Autres produits tirés des honoraires	66	3	69	(5)	2 001	2 065
Produits tirés des honoraires						2 065
Autres charges	(489)	(92)	(581)	—	(1 620)	(2 201)
Bénéfice avant impôt	1 233	(555)	678	81	28	787
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(203)	314	111	(24)	—	87
Bénéfice net total	1 030	(241)	789	57	28	874
Montant attribué au compte des contrats avec participation et attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle ⁴⁾	(27)	7	(20)	(57)	(28)	(105)
Dividendes et distributions ⁵⁾	(20)	—	(20)	—	—	(20)
Bénéfice net sous-jacent¹⁾	983					
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires		(234)	749	—	—	749

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » ci-dessous pour une présentation des ajustements non sous-jacents effectués afin de calculer le bénéfice net sous-jacent et de faire l'analyse des composantes du bénéfice sous-jacent.

²⁾ Supprime les composantes attribuables aux titulaires de contrats avec participation.

³⁾ Certains montants inclus dans les composantes du bénéfice sont présentés sur une base nette afin de refléter le point de vue de la direction sur nos activités, tandis qu'ils sont présentés sur une base brute dans les états financiers consolidés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Composantes du bénéfice » de la section 3 – Mesures financières additionnelles non conformes aux normes IFRS de la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion annuel de 2023. Par exemple, dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net déclaré est présentée intégralement pour le résultat net des activités d'assurance et le résultat net des activités de placement, et elle exclut les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation et inclut les incidences autres que sur les passifs. À l'inverse, la note 10.B.v des états financiers consolidés pour la période close le 31 décembre 2023 présente l'incidence sur le résultat net des modifications des méthodes et hypothèses séparément dans le résultat net des activités d'assurance et le résultat net des activités de placement, et elle comprend les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

⁴⁾ Attribué aux capitaux propres du compte des contrats avec participation et attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

⁵⁾ Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres.

(en millions de dollars)

T3 23

État du résultat net	Composantes du bénéfice sous-jacent ¹⁾	Ajustements non sous-jacents ¹⁾	Composantes du bénéfice déclaré attribuable aux actionnaires ordinaires ^{2), 3)}	Ajustement :		Bénéfice déclaré (selon les IFRS)
				Montant nominal ²⁾	Montant net ³⁾	
Résultat net des activités d'assurance	740	—	740	30	(58)	712
Résultat net des activités de placement	416	108	524	21	158	703
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ³⁾		41	41	—	(41)	
Produits tirés des honoraires :						
Gestion d'actifs	437	(92)	345		(345)	
Autres produits tirés des honoraires	38	5	43	(3)	1 890	1 930
Produits tirés des honoraires						1 930
Autres charges	(485)	(78)	(563)	—	(1 601)	(2 164)
Bénéfice avant impôt	1 146	(16)	1 130	48	3	1 181
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(182)	(51)	(233)	(11)	—	(244)
Bénéfice net total	964	(67)	897	37	3	937
Montant attribué au compte des contrats avec participation et attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle ⁴⁾	(15)	8	(7)	(37)	(3)	(47)
Dividendes et distributions ⁵⁾	(19)	—	(19)	—	—	(19)
Bénéfice net sous-jacent¹⁾	930					
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires		(59)	871	—	—	871

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

(en millions de dollars)

T4 22

État du résultat net	Composantes du bénéfice sous-jacent ¹⁾	Ajustements non sous-jacents ¹⁾	Composantes du bénéfice déclaré attribuable aux actionnaires ordinaires ^{2), 3)}	Ajustement :		Bénéfice déclaré (selon les IFRS)
				Montant nominal ²⁾	Montant net ³⁾	
Résultat net des activités d'assurance	726	(14)	712	27	12	751
Résultat net des activités de placement	316	188	504	(32)	11	483
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ³⁾		(26)	(26)	—	26	
Produits tirés des honoraires :						
Gestion d'actifs	429	(10)	419		(419)	
Autres produits tirés des honoraires	55	—	55	—	1 966	2 021
Produits tirés des honoraires						2 021
Autres charges	(415)	(129)	(544)	—	(1 578)	(2 122)
Bénéfice avant impôt	1 111	9	1 120	(5)	18	1 133
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(187)	261	74	(10)	1	65
Bénéfice net total	924	270	1 194	(15)	19	1 198
Montant attribué au compte des contrats avec participation et attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle ⁴⁾	(13)	3	(10)	15	(18)	(13)
Dividendes et distributions ⁵⁾	(19)	—	(19)	—	(1)	(20)
Bénéfice net sous-jacent¹⁾	892					
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires		273	1 165	—	—	1 165

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

2. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui aide à comprendre le rendement des activités de la Sun Life en apportant certains ajustements au bénéfice calculé en vertu des IFRS. Le bénéfice net sous-jacent, de même que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (le bénéfice net déclaré), servent de base à la planification de la gestion et constituent également une mesure clé de nos programmes de rémunération incitative du personnel. Cette mesure reflète le point de vue de la direction à l'égard du rendement sous-jacent des activités de la Compagnie et du potentiel de bénéfice à long terme. Par exemple, en raison de la nature à plus long terme de nos activités d'assurance individuelle, les fluctuations du marché liées aux taux d'intérêt, aux marchés des actions et aux immeubles de placement peuvent avoir une incidence importante sur le bénéfice net déclaré de la période de présentation de l'information financière. Toutefois, ces incidences ne se matérialisent pas nécessairement, et elles pourraient ne jamais se matérialiser si les marchés fluctuent dans la direction opposée au cours de périodes ultérieures ou, dans le cas des taux d'intérêt, si le placement à revenu fixe connexe est détenu jusqu'à son échéance.

Le bénéfice net sous-jacent élimine l'incidence des éléments suivants du bénéfice net déclaré :

- L'incidence des marchés reflétant l'écart après impôt entre les fluctuations réelles et les fluctuations prévues du marché;
- Les modifications des hypothèses et mesures de la direction;
- D'autres ajustements :
 - i) Participation de la direction dans des actions de la MFS;
 - ii) Acquisitions, intégrations et restructurations;
 - iii) Amortissement des immobilisations incorporelles;
 - iv) D'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Pour plus d'information sur les ajustements retirés du bénéfice net déclaré pour arriver au bénéfice net sous-jacent, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS – 2 – Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent », du rapport de gestion annuel de 2023.

Le tableau ci-après présente les montants après impôt exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net (en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T4 23	T3 23	T4 22 ¹⁾	2023	2022 ¹⁾
Bénéfice net sous-jacent	983	930	892	3 728	3 369
Incidence des marchés ¹⁾					
Incidence des marchés des actions	8	(21)	22	(13)	(143)
Incidence des taux d'intérêt ²⁾	(53)	127	279	(14)	56
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement (résultats liés aux placements immobiliers)	(148)	(83)	(77)	(427)	66
À ajouter : Incidence des marchés	(193)	23	224	(454)	(21)
À ajouter : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(1)	35	12	36	(168)
Autres ajustements					
Participation de la direction dans les actions de la MFS	(11)	7	27	12	115
Acquisitions, intégrations et restructurations ^{3), 4), 5), 6), 7)}	(42)	(89)	(86)	(155)	(492)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(38)	(35)	(41)	(132)	(97)
Autres ^{8), 9), 10), 11)}	51	—	137	51	165
À ajouter : Total des autres ajustements	(40)	(117)	37	(224)	(309)
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	749	871	1 165	3 086	2 871
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,68	1,59	1,52	6,36	5,75
À ajouter : Incidence des marchés (en dollars)	(0,33)	0,04	0,38	(0,78)	(0,04)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	—	0,06	0,02	0,06	(0,29)
Participation de la direction dans les actions de la MFS (en dollars)	(0,02)	0,01	0,05	0,02	0,20
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,07)	(0,16)	(0,15)	(0,26)	(0,86)
Amortissement des immobilisations incorporelles (en dollars)	(0,07)	(0,06)	(0,07)	(0,23)	(0,17)
Autres (en dollars)	0,09	—	0,23	0,09	0,28
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice par action dilué (en dollars)	—	—	—	—	0,02
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	1,28	1,48	1,98	5,26	4,89

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

²⁾ Nos résultats sont sensibles aux taux d'intérêt à long terme en raison de la nature de nos activités, ainsi qu'aux variations non parallèles de la courbe de rendement (par exemple, les aplatissements, les inversions, les accentuations).

³⁾ Les montants ont trait aux coûts d'acquisition relatifs aux sociétés liées de Gestion SLC, soit BentallGreenOak, InfraRed Capital Partners, Crescent Capital Group LP et Advisors Asset Management, Inc., y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 24 M\$ au quatrième trimestre de 2023 et de 86 M\$ en 2023 (troisième trimestre de 2023 – 21 M\$; quatrième trimestre de 2022 – 17 M\$; 2022 – 64 M\$).

⁴⁾ Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC, dont le montant s'élevait à néant au quatrième trimestre de 2023 et à 42 M\$ en 2022 (troisième trimestre de 2023 - 42 M\$; quatrième trimestre de 2022 – néant; 2022 – 80 M\$).

⁵⁾ Comprend les coûts d'acquisition et d'intégration de DentaQuest, acquise le 1^{er} juin 2022.

⁶⁾ Comprend un profit de 65 M\$ à la vente des activités liées aux marchés spéciaux au Canada au premier trimestre de 2023 et comprend un profit de 19 M\$ à la vente de la Sun Life UK au deuxième trimestre de 2023.

⁷⁾ Le troisième trimestre de 2022 reflète une perte de valeur de 170 M\$ relative au goodwill attribué qui ne devait pas être recouvré au moyen de la vente de la Sun Life UK.

⁸⁾ Comprend une charge de 48 M\$ comptabilisée au troisième trimestre de 2022 reflétant la résolution d'une question liée à la fixation des prix de la réassurance pour la Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis, et le deuxième trimestre de 2022 reflète un profit tiré de la cession-bail du bureau de Wellesley aux États-Unis.

⁹⁾ Le 15 décembre 2022, une loi imposant une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le bénéfice imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des sociétés d'assurance-vie a été adoptée au Canada (la « modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'appliquait rétroactivement jusqu'à la date de publication du budget fédéral, le 7 avril 2022. Par conséquent, le bénéfice net déclaré pour l'ensemble de la Compagnie a augmenté de 141 M\$ au quatrième trimestre de 2022, et cette augmentation est reflétée au poste Autres ajustements.

¹⁰⁾ Le quatrième trimestre de 2022 reflète le dénouement d'une convention de réassurance interne.

¹¹⁾ Nous avons comptabilisé un actif d'impôt différé de 51 M\$ relativement à nos activités aux Bermudes au quatrième trimestre de 2023 (la « modification de l'impôt sur le revenu des sociétés des Bermudes »). Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2023 pour plus de détails.

Le tableau suivant présente les montants avant impôt des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T4 23	T3 23	T4 22 ¹⁾	2023	2022 ¹⁾
Bénéfice net sous-jacent (après impôt)	983	930	892	3 728	3 369
Ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt) :					
À ajouter : Incidence des marchés ¹⁾	(436)	107	179	(726)	233
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ²⁾	6	41	(26)	53	(239)
Autres ajustements	(118)	(156)	(141)	(373)	(526)
Total des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt)	(548)	(8)	12	(1 046)	(532)
À ajouter : Impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent	314	(51)	261	404	34
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires (après impôt)	749	871	1 165	3 086	2 871

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

²⁾ Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net déclaré est présentée intégralement pour le résultat net des activités d'assurance et le résultat net des activités de placement, et elle exclut les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation et inclut les incidences autres que sur les passifs. À l'inverse, la note 10.B.v des états financiers consolidés annuels de 2023 présente l'incidence sur le résultat net des modifications des méthodes et hypothèses séparément dans le résultat net des activités d'assurance et le résultat net des activités de placement, et elle comprend les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

Les impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent peuvent varier par rapport à la fourchette de taux d'imposition effectifs prévus en raison de la composition des activités de la Compagnie à l'échelle internationale ainsi que d'autres ajustements fiscaux.

3. Mesures financières additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes, et une liste complète est présentée à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion annuel de 2023.

Actif géré. L'actif géré constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui indique la taille des actifs de notre Compagnie pour l'ensemble des domaines de la gestion d'actifs, de la gestion de patrimoine et de l'assurance. Il n'existe aucune mesure financière normalisée en vertu des normes IFRS. En plus des mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables, soit le solde du fonds général et des fonds distincts dans nos états de la situation financière, l'actif géré comprend également les actifs de tiers gérés et les ajustements de consolidation. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, les autres éléments de l'actif géré ont été renommés en tant qu'« actifs de tiers gérés », et les ajustements de consolidation sont présentés séparément, puisque les ajustements de consolidation s'appliquent à toutes les composantes du total de l'actif géré. Pour plus de renseignements sur les actifs de tiers gérés, se reporter aux rubriques E, « Croissance – 2 – Actif géré », et M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion annuel de 2023.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels	
	T4 23	T4 22
Actif géré		
Actif du fonds général	204 789	198 316
Fonds distincts	128 452	125 292
Actifs de tiers gérés ¹⁾	1 105 081	1 035 290
Ajustements de consolidation ¹⁾	(38 717)	(40 337)
Total de l'actif géré	1 399 605	1 318 561

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion annuel de 2023.

Trésorerie et autres actifs liquides. Cette mesure comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché, déduction faite des prêts liés aux acquisitions détenus par la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive. Cette mesure constitue un des facteurs clés pris en considération à l'égard des fonds disponibles pour la réaffectation de capitaux afin de soutenir la croissance des activités.

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) :		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	712	423
Titres de créance ¹⁾	1 228	1 408
Titres de capitaux propres ²⁾	102	102
Sous-total	2 042	1 933
À déduire : Prêts liés aux acquisitions (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive)	(411)	(883)
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive)	1 631	1 050

¹⁾ Comprennent les obligations négociées sur le marché.

²⁾ Comprennent les placements dans des FNB.

Le bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les IFRS présentées dans l'état supplémentaire du résultat net de Gestion SLC permettant d'améliorer la comparabilité des résultats de Gestion SLC avec ceux de gestionnaires d'actifs alternatifs cotés en bourse. Pour plus de détails, se reporter à notre trousse d'information financière supplémentaire pour le trimestre.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice tiré des honoraires et du bénéfice d'exploitation avec les produits tirés des honoraires et le total des charges de Gestion SLC, selon les normes IFRS.

Gestion SLC

(en millions de dollars)	T4 23	T3 23	T4 22
Produits tirés des honoraires (selon les normes IFRS)	503	393	501
À déduire : Ajustements des produits autres que les produits tirés des honoraires ^{1), 2)}	181	94	235
Produits tirés des honoraires	322	299	266
Total des charges (selon les normes IFRS)	440	450	454
À déduire : Ajustements des charges autres que les charges liées aux honoraires ^{2), 3)}	210	219	261
Charges liées aux honoraires	230	231	193
Bénéfice tiré des honoraires	92	68	73
À ajouter : Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement ⁴⁾	57	16	20
À ajouter : Intérêts et autres ⁵⁾	(39)	(20)	(21)
Bénéfice d'exploitation	110	64	72

¹⁾ Comprend les intérêts et autres produits – produits tirés des honoraires, les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement – produits tirés des honoraires, et les autres produits – produits tirés des honoraires.

²⁾ Exclut les produits et les charges connexes liés à certaines ententes de gestion immobilière afin de fournir des mesures plus précises à l'égard de nos activités générant des honoraires.

³⁾ Comprend les intérêts et autres, les honoraires liés aux placements – autres, l'amortissement des immobilisations incorporelles, les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration et les autres charges.

⁴⁾ Les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement présentés dans le compte de résultat supplémentaire de Gestion SLC ont trait aux résultats sous-jacents de nos placements en capitaux de lancement. Par conséquent, nous avons exclu l'incidence des marchés non sous-jacents ainsi que les profits ou les pertes de certaines couvertures non liées aux capitaux de lancement qui sont présentés au poste Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) en vertu des normes IFRS. Le tableau suivant présente le rapprochement de ces montants (qui ont été arrondis).

(en millions de dollars)	T4 23	T3 23	T4 22
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) (selon les normes IFRS)	28	26	6
À déduire : Incidence des marchés et autres – produits tirés des placements (pertes de placements)	3	10	(9)
À ajouter : Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement – produits tirés des honoraires	32	—	5
Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement	57	16	20

⁵⁾ Comprend les intérêts et les autres éléments présentés au poste Produits tirés des honoraires selon les normes IFRS, déduction faite des intérêts et autres éléments présentés au poste Total des charges selon les normes IFRS.

Marge d'exploitation nette avant impôt. Ce ratio est une mesure de la rentabilité pour lequel il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable. Pour la MFS, ce ratio est calculé en excluant la participation de la direction dans les actions de la MFS et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur la marge d'exploitation nette avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Pour Gestion SLC, le ratio est calculé en divisant le total du bénéfice d'exploitation par les produits tirés des honoraires plus les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement, et il est fondé sur les 12 derniers mois.

Le tableau suivant présente un rapprochement avec le calcul de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS.

MFS

(en millions de dollars américains)	T4 23	T3 23	T4 22	2023	2022
Produits					
Produits tirés des honoraires (selon les normes IFRS)	790	815	775	3 196	3 323
À déduire : commissions	97	100	99	395	433
À déduire : autres ¹⁾	(13)	(13)	(13)	(53)	(53)
Produits ajustés	706	728	689	2 854	2 943
Charges					
Charges (selon les normes IFRS)	570	553	514	2 244	2 162
(Produits nets tirés des placements) pertes nettes de placements (selon les normes IFRS)	(29)	(20)	(22)	(93)	(18)
À déduire : Participation de la direction dans les actions de la MFS (déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle) ²⁾	18	6	(10)	34	(45)
Ajustements des régimes d'intéressement liés à la rémunération	10	5	(1)	16	7
Commissions	97	100	99	395	433
Autres ¹⁾	(11)	(11)	(13)	(52)	(53)
Charges ajustées	427	433	417	1 758	1 802
Marge d'exploitation nette avant impôt	39 %	41 %	40 %	38 %	39 %

¹⁾ Le poste Autres comprend les différences de base comptable, telles que les honoraires de sous-conseiller et les provisions pour produits.

²⁾ Excluant la participation ne donnant pas le contrôle. Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour plus de détails sur la participation de la direction dans les actions de la MFS.

4. Rapprochement de certaines mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement entre le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré – Données avant impôt par secteur d'activité T4 23

(en millions de dollars)	Gestion d'actifs	Canada	États-Unis	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	331	350	253	143	(94)	983
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	(11)	(223)	(60)	(142)	—	(436)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	72	(65)	(1)	—	6
Autres ajustements (avant impôt)	(39)	(6)	(65)	(8)	—	(118)
Charge (économie) d'impôt	16	155	38	52	53	314
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	297	348	101	44	(41)	749
T3 23						
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	330	338	185	166	(89)	930
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	(3)	94	39	(1)	(22)	107
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	20	(30)	51	—	41
Autres ajustements (avant impôt)	(81)	3	(71)	(7)	—	(156)
Charge (économie) d'impôt	22	(90)	9	2	6	(51)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	268	365	132	211	(105)	871
T4 22 ¹⁾						
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	324	265	230	135	(62)	892
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	(8)	250	21	(110)	26	179
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	(185)	71	71	17	(26)
Autres ajustements (avant impôt)	1	(5)	(135)	15	(17)	(141)
Charge (économie) d'impôt	4	128	15	(19)	133	261
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	321	453	202	92	97	1 165

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

Rapprochement entre le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré – Données avant impôt par division – Gestion d'actifs

(en millions de dollars)	T4 23		T3 23		T4 22	
	MFS	Gestion SLC	MFS	Gestion SLC	MFS	Gestion SLC
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	261	70	277	53	276	48
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	—	(11)	—	(3)	—	(8)
Autres ajustements (avant impôt)	(7)	(32)	12	(93)	31	(30)
Charge (économie) d'impôt	(4)	20	(5)	27	(4)	8
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	250	47	284	(16)	303	18

Rapprochement entre le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré – Données avant impôt en dollars américains

(en millions de dollars américains)	T4 23		T3 23		T4 22 ¹⁾	
	États-Unis	MFS	États-Unis	MFS	États-Unis	MFS
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	187	191	140	207	173	202
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	(42)	—	33	—	15	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	(49)	—	(22)	—	53	—
Autres ajustements (avant impôt)	(47)	(5)	(53)	9	(99)	24
Charge (économie) d'impôt	28	(3)	7	(4)	9	(3)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	77	183	105	212	151	223

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

Rapprochement entre le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré – Garanties collectives aux États-Unis – Données avant impôt en dollars américains

Le tableau suivant présente les montants qui ont été exclus de notre bénéfice net (perte nette) sous-jacent pour les Garanties collectives aux États-Unis, lequel est utilisé pour calculer la marge après impôt des Garanties collectives aux États-Unis pour les quatre derniers trimestres.

(en millions de dollars américains)	T4 23	T3 23	T2 23	T1 23	T4 22 ¹⁾	T3 22 ¹⁾	T2 22 ¹⁾	T1 22 ¹⁾
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) pour les Garanties collectives aux États-Unis ²⁾	138	96	116	128	119	101	87	49
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	14	(10)	(6)	4	(1)	(24)	(10)	(14)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	(11)	47	—	—	8	(7)	—	—
Autres ajustements (avant impôt)	(9)	(6)	(6)	(5)	(5)	(4)	(6)	(6)
Charge (économie) d'impôt	1	(6)	2	1	(2)	8	4	5
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires ²⁾	133	121	106	128	119	74	75	34

¹⁾ Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 par suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » de la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du présent document.

²⁾ Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2022, nous avons commencé à présenter des informations sur le rendement et les résultats de la division des garanties de frais dentaires, qui représente nos activités existantes d'assurance frais dentaires et d'assurance frais d'optique aux Garanties collectives, conjointement avec DentaQuest, société acquise le 1^{er} juin 2022. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation.

I. Énoncés prospectifs

La Compagnie présente à l'occasion, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant au lancement opérationnel prévu de VMSL en 2024; iii) les énoncés se rapportant à l'utilisation du produit de notre placement d'obligations durables; iv) les énoncés se rapportant à notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités (y compris, notamment, les énoncés se rapportant à des rachats futurs d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités); v) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; vi) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et vii) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans ces énoncés prospectifs en raison, entre autres facteurs, des facteurs traités aux rubriques D, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », G, « Solidité financière » et K, « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de 2023 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2023 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedarplus.ca et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont indiqués ci-après. La concrétisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement de notre rendement, lequel est soumis à son tour à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap; aux placements immobiliers; aux fluctuations des taux de change et à l'inflation; **les risques d'assurance** – les risques liés aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; aux comportements des titulaires de contrat; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques d'entreprise et risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et géopolitique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; aux changements dans les tendances en matière de placement et dans les préférences des Clients en faveur de produits différents des produits ou des stratégies de placement que nous offrons; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et **les autres risques** – les changements de normes comptables dans les territoires au sein desquels nous exerçons nos activités; les risques liés à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou de la survenance d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le quatrième trimestre de 2023 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le jeudi 8 février 2024, à 10 h, heure de l'Est. Pour accéder à la webémission ou à la conférence téléphonique, rendez-vous au www.sunlife.com/RapportsTrimestriels 10 minutes avant l'heure prévue. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse www.sunlife.com jusqu'à la clôture du quatrième trimestre de 2024.

Renseignements pour les médias :

Ariane Richard

Gestionnaire, relations publiques

Bureau du président, Québec

Téléphone : 438-364-6807

ariane.richard@sunlife.com

Renseignements pour les investisseurs :

David Garg

Vice-président principal, gestion du capital et relations avec les investisseurs

Téléphone : 416-408-8649

david.garg@sunlife.com